REPUBLIQUE DU SENEGAL

****

REGION DE SAINT-LOUIS

****

DEPARTEMENT DE DAGANA

PLAN DE DEVELOPPEMENT DEPARTEMENTAL 2018 – 2023

Dagana, un département agricole pour l'émergence du territoire nord

Septembre 2018

INTRODUCTION

MOT DU PRESIDET

I. CONTEXTE

- Réforme de **l'Acte 3 de la décentralisation** et **Plan Sénégal Emergent** traduisant la vision politique du Sénégal à l'horizon 2035.
- Loi n° 2013-10 du 28 décembre 2013 portant **Code général des Collectivités locales** disposant en son article 315 que le département a pour compétence la réalisation du Plan Départemental de Développement pour promouvoir son développement économique, social, culturel et scientifique.
- Expérimentation d'une approche innovante d'élaboration de Plans de Développement dans toutes les collectivités locales du Sénégal sous l'égide du PNDL.
- Volonté affirmée du département à contribuer efficacement à l'opérationnalisation du PSE.

II. OBJECTIFS

Doter le département d'un instrument stratégique comme moyen d'opérationnalisation de sa politique de développement local en articulation avec les axes prioritaires du PSE.

- Etablir une situation de référence exhaustive sur les potentialités, les atouts et surtout les contraintes des différents secteurs aux fins de diagnostic précis du territoire départemental
- Définir les axes prioritaires de développement et décliner des objectifs stratégiques réalistes pour une meilleure atteinte des résultats escomptés
- Elaborer un plan d'actions prioritaires, les mécanismes de suivi-évaluation de la mise en œuvre et la pérennisation des acquis pour un développement économique durable.

DEMARCHE METHODOLOGIE

Le processus de planification engagé (PNDL-CTR et CL) suit une logique d'innovation dans une démarche participative et inclusive avec un système de collecte et d'exploitation autre avec comme extrant un modèle de document allégé qui repose sur la Gestion Axée sur les Résultats (GAR). La préoccupation est d'assurer une meilleure appropriation du PDD par les populations, les élus, les communes et les partenaires pour plus de clairvoyance dans l'appui à sa mise en œuvre et son suivi.

Les phases suivantes ont marquées le processus :

1. La phase préparatoire :

- Exploitation des documents secondaires (PRDI 2012-2017, SRAT 2012-2035, …) pour la proposition des thématiques
- Définition de cinq thématiques (Aménagement du territoire et gestion foncière, Développement économique, Développement social, Promotion du sport et de la culture, Environnement et gestion des ressources naturelles)
- Création de commissions selon les thématiques retenues et définition des tâches
- Elaboration d'outils de collecte des données (fiche de collecte des données sur chaque secteur et matrice des projets)
- Répartition de groupes de travail

2. Tenue du forum :

- Plénière (Allocutions, rappel de l'importance du cachet participatif du processus de planification et la nouvelle tendance à se limiter à l'essentiel, le contenu des documents, présentation du département, consignes des ateliers et les outils et supports)
- Tenue de cinq ateliers de validation de l'état des lieux et proposition d'actions à réaliser suivant les cinq thématiques définies

3. L'élaboration du PDD

- Mise en place d'un comité de suivi sur la base du comité de pilotage
- Rédaction de la situation de référence et élaboration du plan d'actions prioritaires en s'appuyant sur les données collectées et validées par les ateliers
- Restitution et validation du diagnostic et du plan d'actions au niveau du comité de suivi.
- Validation, adoption et approbation

PREMIERE PARTIE : PRESENTATION GENERALE

Insérer carte

1. Situation géographique

Le département de Dagana est limité :

- Au Nord par la Mauritanie ;
- Au Sud par la région de Louga
- A l'Ouest par le département de Saint-Louis
- Et à l'Est par le département de Podor

2. Organisation administrative et territoriale

Le département de Dagana est l'un des trois départements de la région de Saint Louis depuis le 21 février 1960. Il compte douze collectivités locales :

- Le département ;
- Les communes à caractère rurale: Mbane, Ngnith, Bokhol, Diama, Ronkh;
- Les communes à caractère urbaine: Richard Toll, Rosso Sénégal, Ross Béthio, Dagana, Gaé et Ndombo.

Sur le plan administratif, avec la commune de Dagana comme chef-lieu, le département de Dagana est aussi constitué des arrondissements de Mbane et Ndiaye.

3. Caractéristiques Physiques

3.1. Le climat

Le département de Dagana est soumis à un climat sahélien caractérisé par une faible pluviométrie et l'alternance de deux saisons distinctes : une saison sèche (novembre à juin) avec une circulation d'alizé et une saison des pluies (juillet à octobre) avec une circulation de mousson. Les températures vont ainsi suivre le rythme des saisons et la pluviométrie reste très erratique avec des maxima au mois d'aout et septembre (300mm de moyenne annuelle).

3.2. Les vents

Comme sur l'ensemble du pays, le climat de la zone de Dagana est régi par les anticyclones tropicaux atlantiques (Açores et Sainte-Hélène) et l'anticyclone saharo-libyen dont les influences alternatives entraînent des migrations saisonnières de l'Equateur météorologique (EM) qui déterminent les caractéristiques des flux (alizé et mousson) et les types de temps résultants.

3.3. Les Sols

Les types de sols peuvent être classés en fonction de leur texture et de leur structure qui dépendent de la fréquence et de la durée de l'inondation.

Dans le Walo, les sols sont principalement argileux. Trois espaces se distinguent :

- hollaldé : terres des grandes cuvettes, mares et bas-fonds inondés par la crue. Ils sont très argileux (50 à 75 % d'argile) (vertisols et sols hydromorphes). Les sols argileux appelés deck sont des sols lourds, difficiles à travailler, mais très riches en éléments nutritifs.
- faux-hollaldé, argilo-limoneux, sur les levées fluvio-deltaïques, hydromorphes, peu évolués, contiennent 10 à 35% d'argile.
- fondé: terres constituées par les bourrelets de berge insubmersibles, des sols peu évolués, limoneux et perméables qui ne sont atteints que pas les fortes crues. La teneur en argile de ces sols est de 10 à 30 %.

Les sols du Jeeri se situent à l'abri des crues. Ces sols brun-rouges, à texture sableuse, sont souvent des sols dits dior (sols ferrugineux tropicaux lessivés ou non). Ils occupent les versants qui dominent la vallée.
Les diacré constituent les bourrelets recouverts par les crues moyennes à fortes, et les falo sont les terres sablo-limoneuses du lit mineur du fleuve avec une forte pente et submergée à chaque crue.

3.4. Hydrologie

Le département de Dagana dispose de ressources en eau assez abondantes. On distingue des eaux de surfaces et des eaux souterraines.

Les eaux de surface sont constituées essentiellement par le Fleuve Sénégal, qui traverse le long du département, ses défluents, le lac de Guiers et de nombreux marigots et mares temporaires. Ce riche potentiel est valorisé par la réalisation du barrage de Diama.

Les eaux souterraines sont constituées par les nappes phréatiques peu profondes mais sujettes, par endroit, à la salinisation et l'importante nappe du Maestrichen. Ce qui offre la possibilité de creuser des puits et d'ériger des forages qui sont des recours sérieux en milieu rural.

3.5. Végétation

Dagana s'étend dans le domaine des steppes sahéliennes et arbustives au nord du département et à l'ouest du lac de Guiers, arborées et arbustives à l'est du lac. Quelques savanes arbustives sont présentes au sud de la commune rurale de Mbane. Les formations végétales des communes rurales de Ronkh et Bokhol sont essentiellement composées de steppes arbustives.
Toutefois la végétation locale peut être de type azonal puisqu'elle dépend des conditions spécifiques d'inondation qui déterminent les zones du Walo et du Jeeri.
Le relief général se caractérise par une topographie plane, marquée par un réseau hydrographique dense. La majeure partie du département se situe dans le delta du fleuve Sénégal, mais également, en amont de Richard-Toll, dans la moyenne vallée.
La faune locale est constituée de mammifères sauvages en voie de disparition à l'exception du phacochère et du chacal qui bénéficient d'une protection socio-religieuse, de reptiles, mais surtout d'une importante présence d'espèces d'oiseaux migrateurs et nicheurs, ainsi que de nombreuses espèces de l'ichtyofaune

4. Démographie

Selon le dernier rapport du RGPHAE 2013, la population du département de Dagana s'élève à 248 059 hbts,soit 26.6% de la population globale de la région de Saint Louis. Sa densité est de 47.6hbt/Km². Même si plus de 50% de la population vit en milieu rural, le rapport de masculinité dénote pourtant une présence masculine plus importante en milieu urbain que dans le monde rural.

Milieu	Urbain		Rural		Global
	Homme	Femme	Homme	Femme	
Dep.Dagana	64331	57590	63726	62412	
%	53	47	51	49	100%
Total	**121921**		**126138**		**248059**
%	49.15		50.85		100%
%Dagana/région	**28.83**		**24.73**		**26.6%**

ANSD, 2013

Structure par âge de la population, voir ANSD?

DEUXIEME PARTIE : BILAN-DIAGNOSTIC

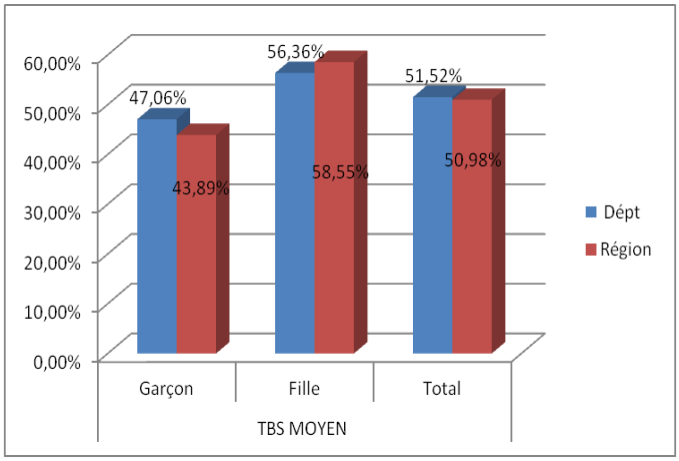
I. PROFIL SOCIAL

1. EDUCATION

1.1 Enseignement moyen général

1.1.1. Accès

❖ **Taux brut de scolarisation en 2017**

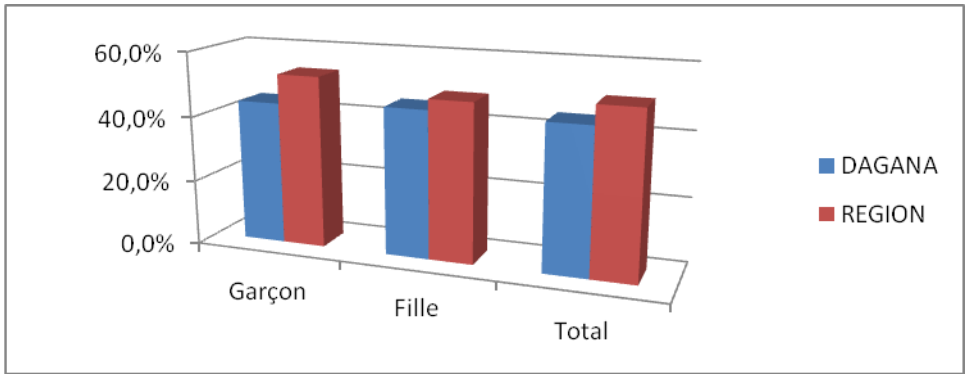


- un TBS départemental légèrement supérieur de 0,54 points par rapport à celui de la région.

- Cet indicateur, égale à 51,52%, reflète un niveau d'accès dans le département assez faible surtout en milieu rural.
- L'indice de parité, égale à 1,19, est en faveur des filles. Ce qui témoigne une bonne représentativité des filles par rapport aux garçons.

1.1.1.1. Qualité

❖ **Résultats aux BFEM (2017)**



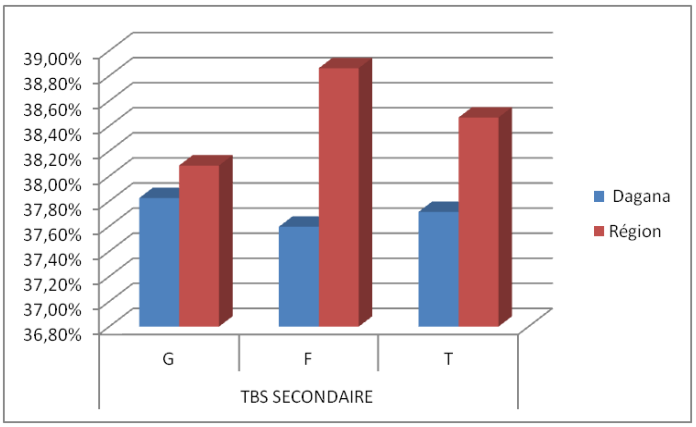
Source IA Saint-Louis

Comparés au taux régional de 50,6%, les résultats au BFEM ne sont pas satisfaisants. Cette situation appelle des efforts supplémentaires pour relever le taux à plus de 50%.

1.1.2. Enseignement secondaire

1.1.2.1. Accès

❖ **Taux brut de scolarisation en 2017**



- Le TBS du département est inférieure à la moyenne régionale ;
- Faible présence des filles dans le secondaire ;
- L'indice de parité, égale à 0,99, est en faveur des garçons. Ce qui témoigne une bonne représentativité des garçons par rapport aux filles.
- Faible présence des élèves dans les séries scientifiques ;

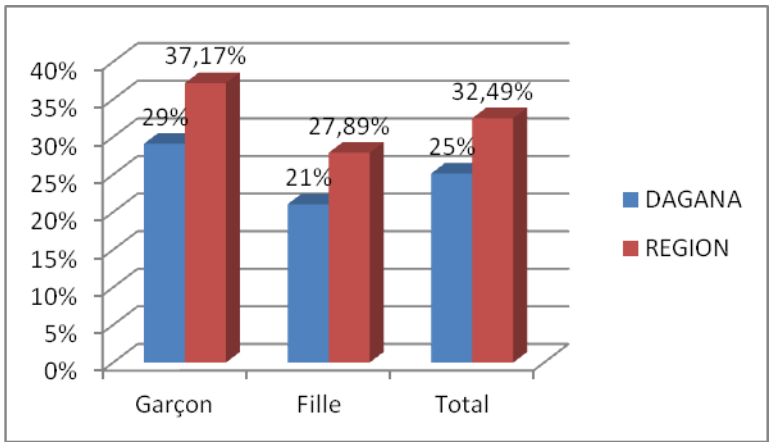
Source IA Saint-Louis

Cette situation va à l'encontre de l'option du Gouvernement qui est de mettre l'accent sur l'enseignement des sciences et techniques dans les lycées, surtout chez les filles.

Toutefois, des efforts sont en train d'être faits pour mettre en œuvre cette politique de promotion des disciplines scientifique. L'inspection d'académie mène des actions en faveur des filles, en organisant, chaque année, les concours *« Miss sciences Miss Maths et la Scofi»*

1.1.2.2. Qualité

❖ **Résultats aux BAC (2017)**



Le taux de réussite au Bac est de 32,49%. Il atteint 29% chez les garçons et 21% chez les filles. Ces résultats sont en-deçà de ceux de la région.

Cette contreperformance est étroitement liée, entre autres, à :

- ☞ la longue période de grève des enseignants ;

- ☞ l'absence de bibliothèque et de laboratoire ;
- ☞ l'insuffisance de salle informatique

❖ **Commodités de base de l'enseignement moyen secondaire**

Malgré ce déficit d'équipements noté, certains établissements sont dotés de quelques commodités de base**.**

Tableau : **commodités de base de l'enseignement moyen secondaire**

Indicateurs	Valeurs
Nombre d'établissements	35
Présence de cantine	05
Présence de clôture	26
Eclairage établissement	23
Lycées sous abris provisoires	**05**
Eau courante	34
Présence de latrines	33
Présence infirmerie	01
Présence de latrines	33
Structures sanitaires environnement	35
Taux d'abandon (moyen)	41,15%

Source : IA Saint-Louis

1.1.3. Formation professionnelle de l'apprentissage et de l'artisanat

1.1.3.1. Offre de formation

Malgré les potentialités et les opportunités, la formation technique et professionnelle est en deçà des espérances pour une zone économique à vocation agropastorale comme le département de Dagana. En effet, le département ne comptabilise que 4 établissements d'enseignement technique et professionnels dont deux seulement offrent de réels cadres d'apprentissage. Ce sont les centres de formation professionnels de Richard Toll et Dagana.

1.1.3.2. Filières de formation

Enseignement technique	Enseignement professionnel	Diplômes
▪ Métier d'électricien bâtiment ▪ Métier de mécanicien automobile ▪ Métier de maçon ▪ Métier de froid-climatisation ▪ Métier de menuiserie bois ▪ Métier de menuisier métallique ▪ Métier d'habillement ▪ Métier d'éleveur ▪ Métier de la chaudronnerie ▪ Métier de coupe confection ▪ Métier de la Teinture ▪ Métier de l'aviculture	▪ Métier d'agent de développement local ▪ Métier d'agent de santé communautaire ▪ Métier de coiffeur ▪ Métier de couturier modéliste ▪ Métier d'horticulteur ▪ Métier de cuisinier ▪ Métier de serveur ▪ Métier d'agent qualifié en transformation des produits agro-alimentaires ▪ Métier d'agent de santé communautaire ▪ Métier d'assistant comptable ▪ Métier de Céramiste ▪ Métier du maraichage	CAP Attestation BEP

Malgré sa forte contribution à la politique d'autosuffisance en riz, le département ne dispose pas d'un centre de formation en riziculture intensive et en gestion des systèmes d'irrigation et de drainage.

1.1.3.3. Situation de la formation professionnelle

Contraintes	Besoins
☞ Déficit en équipements et en outillage au niveau de la formation technique et professionnelle ; ☞ Les ateliers ne sont pas en adéquation avec le type de formation (APC) ☞ Absence de terrain d'application pour les TP ☞ La capacité d'accueil est inférieure à la demande ASP (gardien des établissements) etc. taux d'abandon élevé (couture et restauration) insertion précaire	• Renforcer les équipements et outillages des centre de formation ; • Renforcer les capacités des enseignants sur l'APC ; • Offrir une formation en riziculture intensive et en gestion des systèmes d'irrigation et de drainage. • Formation en techniques d'utilisation et de maintenance des Machinismes agricoles (Tracteur, Moissonneuse- Batteuse, machines de transformation de céréales GMP et énergies solaire, • Formation en maintenance de véhicule lourd Mécatronique, Aluminium, agri-élevage, Pisciculture) • Formation des membres de la cellule d'insertion sur le développement de partenariat

2. SANTÉ

2.1 Offre de service

La carte sanitaire du département de Dagana comporte deux districts :

DISTRICT DE DAGANA

INFRASTRUCTURES	NOMBRE
Centre de santé	**1**
Postes de santé	**12**
Cases de santé	**14**
Dispensaire privé catholique	**1**
UREN ()	**13**
CREN ()	**1**
Sites de pesée (PRN)	**26**
Sites PECADOM	**19**
Pharmacie privée	**3**
Centre de conseil des adolescents jeunes	**1**

Source : district sanitaire de Dagana

DISTRICT DE RICHARD TOLL

INFRASTRUCTURES	NOMBRES
Centre de santé	**01**
Postes de santé	**19**
Cases de santé	**28**
Centre pour les adolescents	**01**

Infirmerie paramilitaire des sapeurs-pompiers	**01**
Pharmacies privées	**13**
Dispensaires d'entreprise	**04**
Cabinets médicaux	**04**
Cabinets dentaires	**03**

Source : District sanitaire de Richard Toll

Parmi ces structures sanitaires, seul l'EPS qui se trouve dans le district de Richard Toll relève de la compétence du conseil départemental de Dagana.

2.2 Situation de l'EPS

Personnel	Equipement	Types de services
- Médecin Chirurgien Médecin généraliste - Médecins stagiaires Pharmacien - Technicien supérieur en santé - Technicien supérieur anesthésiste Techniciens maintenance - Infirmier d'Etat - Aide infirmier - Sage-femme d'Etat Gestionnaire Comptable matière	- Autoclave - Poupinel - Scialytique - Table d'opération - Appareil de radiologie - Echographe - Négatoscope - Aspirateur salle d'opération - Electrocardiographe - Microscope - Boite de laparotomie - Boite de césarienne - Boite d'orthopédie - Circuit d'oxygène - Oxygène pour salle d'opération, - Chariot pour salle d'opération - Lits d'hospitalisation	- Médecine générale, - Chirurgie générale, - Gynécologie obstétrique, - Chirurgie et radiologie dentaire, - Urgences médicales et chirurgicales - paludisme - soins prénataux - soins obstétriques d'urgence - accouchement-césarienne - planning familial

Source : Enquêtes ARD, PDD Dagana

L'EPS de Richard Toll présente de réelles capacités pour assurer des services de santé de qualité aux populations du département. Cela grâce notamment à des investissements conséquents consentis ces dernières années. Lesquels ont notamment permis la construction d'un nouveau bloc opératoire et l'ouverture des services de pédiatrie, de kinésithérapie et d'ophtalmologie.

Structures Sanitaires	Nbre dans le Département	Normes OMS	Normes PNDS	Situation Département	Gaps
EPS	01	1/150 à 300.000 hbts	1/150 à 300.000 hbts	1/248 059 hbts	0

Centre de santé	02	1/50.000	1/50.000	1/124 029 hbts	3
Médecin	05	1/10.000	1/10.000	1/41 343 hbts	18
Infirmier	19	1/5000	1/5000	1/12402 hbts	29

2.3 Couverture sanitaire du département

3. ACTION SOCIALE

La situation des couches vulnérables faite par le service départemental de l'action sociale de Dagana montre que ces dernières sont constituées majoritairement par des personnes vivant avec un handicap. On en retient : les handicapés moteurs, les non et/ou malvoyants, les sourds-muets, les albinos.

Tableau : situation des couches vulnérables

Variables	Nombre
Handicapés	1279
Handicapés bénéficiant de la carte d'égalité des chances	945
Handicapés détenteurs de carte d'égalité des chances enrôlés dans les mutuelles de santé	195
Nombre d'enfants victimes de violences	5

Source : Enquêtes, ARD de Saint Louis

2.1. Structures et infrastructures d'appui aux couches vulnérables

A côté du **SDAS**, il existe des structures publiques de soutien aux couches vulnérables comme le Centre de Promotion et de Réinsertion Sociale (**CPRS**), l'**AEMO** (Action Educative en Milieu Ouvert).

Grâce à la coopération décentralisée entre le GIC de Dagana et le CGN, des missions d'appareillage orthopédiques se sont tenues en 2014 et 2015 pour les personnes en situation de handicap moteur. En plus de réparer et/ou de livrer des appareils orthopédiques aux personnes en situation de handicap moteur, dans les différentes communes en relation avec les associations des handicapés et du SDAS, les activités mises en œuvre par le GIC et l'ONG le Partenariat de Saint Louis ont soulagé plus d'un handicapés moteur.

Aussi, ont-elles consisté à livrer des fauteuils roulants et d'autres appareils grâce à la générosité de l'association «**En avant roule**» qui fait des collectes d'appareils et de fonds en France avant de les expédier dans des containers au Sénégal à destination du CHR de Saint Louis qui se charge de l'exploitation.

C'est aussi grâce à cette coopération que le département dispose depuis 2016-2017 d'un centre relais d'appareillage orthopédique. Ce service qui intègre le dispositif administratif et technique du district sanitaire de Richard Toll offre des prestations telles les réparations d'appareils, les consultations, etc. grâce au recrutement d'un agent formé et supervisé par le service orthopédique du CHR de Saint Louis.

Ces structures sont chargées diversement de développer et/ou de mettre en œuvre des stratégies avancées en direction des couches défavorisées. Parmi ces stratégies avancées qui peuvent être exécutées sous forme de programme, on peut retenir :

- Missions d'appareillage orthopédique (MAO),
- Programme national de réadaptation à base communautaire (**PRNBC**)
- Programme Enfance Déshéritée (**PED**)
- Programme d'Autonomisation des Personnes affectées par la Lèpre et Familles (**PAPALF**)
- Programme d'Appui à la Promotion des Aînés (**PAPA**)
- Processus d'Accélération de Production de la Carte d'Egalité des Chances (**PAPCEC**)
- Programme de prise en charge des enfants de 0 à 5 ans, de la césarienne et des personnes âgées dans le cadre de la **CMU**
- Programme des bourses de sécurité familiale(**BSF)**

❖ La CMU et les BSF, des innovations majeures du PSE

Pour rappel, au Sénégal, la loi d'orientation sociale de 2010 offre le cadre juridique pour la protection sociale des couches vulnérables et/ou démunies. Elle prévoit des mesures allant dans le sens de garantir pour ces couches des services sociaux accessibles et gratuits et promouvoir leur insertion sociale. En somme, Elle cherche à faire de cette couche de la population des citoyens à part entière et non des citoyens marginalisés. Parmi les mesures phares de cette loi, il y a l'attribution de cartes d'égalités des chances.

En outre, dans le cadre du PSE, la couverture maladie universelle et les bourses de sécurités familiales sont venues s'ajouter aux mesures de protection sociale existantes.

<u>Tableau</u> : situation des BRS et de la CMU dans le département de Dagana

Variables	Nombre
Mutuelles de santé	12
Cotisants adhérents	11 282
Cotisants bénéficiaires	2 068
Bénéficiaires BSF	26 580
Bénéficiaires CEC	276

Source : Enquêtes, ARD Saint Louis

Certaines lenteurs administratives notamment dans la constitution des dossiers et l'enclavement de certaines zones accentuent les difficultés de déplacement de ces personnes vulnérables. Ce qui explique en partie la faiblesse des personnes enrôlées aussi bien pour les cartes d'égalités des chances que pour les bourses de sécurité familiales et la CMU.

Il faut aussi remarquer que des personnes en situation de handicap, même en possession de leur carte d'égalité de chance, éprouvent toujours des problèmes au niveau des structures de santé. Par ailleurs, la plupart des structures font état de retard dans le remboursement par l'Etat des factures en rapport avec la CMU. Ce qui renvoie, malgré le caractère innovant de ces mesures, les obstacles inhérents à leur opérationnalisation.

4. HYDRAULIQUE ET ASSAINISSEMENT

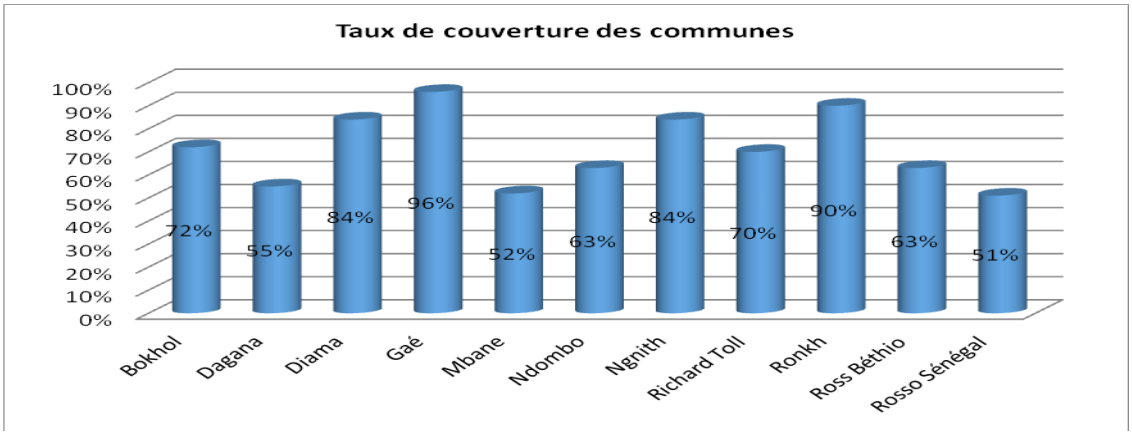
4.1. HYDRAULIQUE

Le département de Dagana est très bien arrosé. En plus du fleuve Sénégal et ses affluents, il existe des quantités importantes d'eaux souterraines avec des nappes phréatiques peu profondes.

4.1.1. Accès à l'eau potable

L'accès à l'eau potable est assez satisfaisant dans le département. En effet, 91% des ménages accèdent à ce liquide précieux. Le robinet est la principale source d'approvisionnement en eau. Ce taux d'accès à l'eau potable cache, cependant, des disparités entre les communes.

<u>Graphique 6</u> : taux de couverture en eau potable des communes



Source : PDHA, 2017

Egalement, des disparités existent au niveau du prix de vente de l'eau. Il varie entre 250 et 750 entre les communes et au sein d'une même commune surtout celles à caractère rural car définis le plus souvent au sein des comités de gestion, des ASUREP ou des UPT.

Des efforts restent donc à faire pour atteindre, d'une part l'accès universel à l'eau potable qui est loin d'être une utopie et, d'autre part, améliorer la qualité de l'eau et renforcer le système de gestion.

Des efforts restent à faire pour atteindre, d'une part l'accès universel à l'eau potable qui est loin d'être une utopie et, d'autre part, améliorer la qualité de l'eau et renforcer le système de gestion

4.2. ASSAINISSEMENT

L'assainissement reste encore un défi majeur dans le département de Dagana.

4.2.1. Gestion des ordures ménagères

Dans le département, la gestion des ordures ménagères constitue un problème majeur pour les communes. Seules les communes de Richard Toll, Dagana dispose d'un service municipal de gestion des OM. A côté de Richard Toll, la commune de Rosso Sénégal, grâce notamment à ses partenaires financiers, sous la conduite de l'ONG Le Partenariat de Saint Louis, dispose également d'un service de nettoiement, d'un centre d'enfouissement technique, d'un centre de lagunage, etc.

4.2.2. .Gestion des eaux usées et pluviales

Le département ne dispose pas d'un système d'assainissement à l'égout. La gestion des eaux usées et pluviales constitue un défi majeur à relever.
Le rejet des eaux usées dans la nature est une préoccupation réelle pour les ménages. En effet, 54% des ménages du département se préoccupent du problème. La commune de Ross Béthio semble être la plus touchée (77% des ménages sont soucieux du problème et de ses conséquences).

Quelques communes comme Rosso Sénégal, Richard Toll et Dagana disposent de tonne à liser pour la vidange des fosses sceptiques.

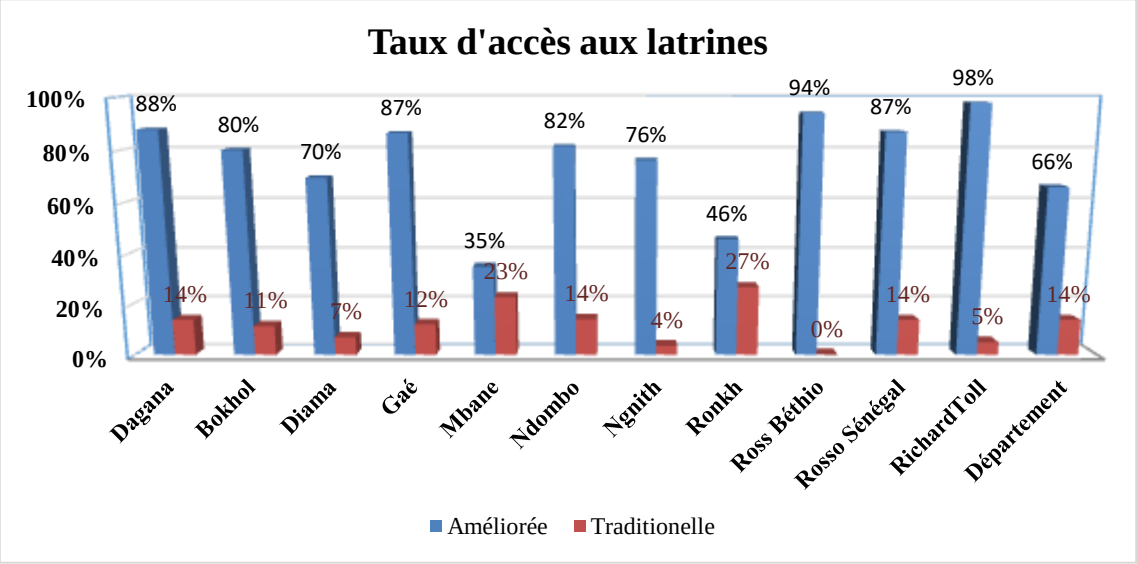
Egalement, la stagnation des eaux pluviales est un autre problème constaté dans le Département. Les communes de Ronkh (85%), de Ross Béthio et Nombo sont les plus touchées.

4.2.3. Accès en latrine

Dans le département, la couverture en latrines est relativement satisfaisante (80%). Il existe deux types de latrines : des latrines améliorées et des latrines traditionnelles qui sont construites en banco, en dure, en paille et en tôle. Les latrines existantes sont majoritairement des latrines améliorées 66%. Les latrines traditionnelles ne représentent que 14%. Ce taux cache, cependant, des disparités entre les communes :

- ✓ un taux d'accès aux latrines adéquates inférieur à 50% dans les communes de Mbane, Ronkh
- ✓ un taux d'accès aux latrines améliorés supérieur à 80% dans les communes de Bokhol, Gaé, Ndombo, Dagana, RichardToll.

Graphique 5 : **accès aux différents types de latrines**



Source : PDHA, 2017

5. URBANISME, HABITAT ET CADRE DE VIE

5.1. Urbanisme

Le département de Dagana compte 11 communes dont 05 avec un caractère rural prononcé (Mbane, Ngnith, Bokhol, Diama, Ronkh) et 06 communes à caractère urbain avancé (Dagana, Richard Toll, Gaé, Rosso Sénégal, Ross Béthio, Ndombo).

Le taux d'urbanisation est de 49.15% avec de fortes disparités entre les communes. En Effet, Richard Toll concentre à elle seule plus de la moitié de la population urbaine du département en raison notamment du caractère industriel avec la CSS, suivie de la commune de Dagana.

Cependant, il est noté une difficulté d'extension des communes à caractère urbain. Cette situation relève de l'incohérence constatée sur le découpage territorial.

5.2. HABITAT

82% des habitats du Département sont en dure contre 5% de type Banco. Dans la commune de Mbane, 48% des habitations sont en paille (Source : ARD, enquêtes PDHA, 2017). Toutefois, il est noté l'existence des HLM au niveau des communes de Richard Toll et Dagana.

L'absence de plan directeur d'urbanisme, l'absence de lotissement et les conséquences des découpages territoriaux ont engendré :

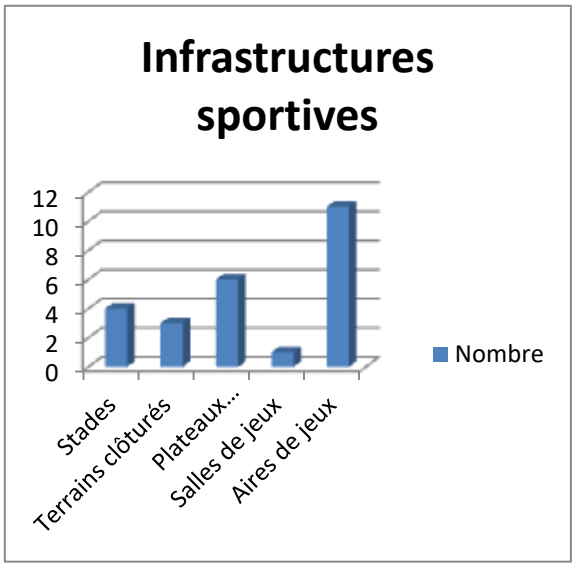
- ☞ des problèmes d'occupation de l'espace ;
- ☞ des difficultés d'extension des communes à caractère urbain comme Richard Toll et Dagana ;
- ☞ une urbanisation rapide et anarchique.

6. SPORT, JEUNESSE ET LOISIRS

A l'image du pays, la population du département de Dagana est majoritairement jeune. Pour autant, cette frange de la population ne dispose pas toujours des conditions pour s'accomplir et s'épanouir.

Sur le plan sportif, on décompte environ 139 ASC dans le département. Les différentes disciplines sportives pratiquées sont : le Football, le Basketball, le Handball, l'Athlétisme, la Lutte, les Arts martiaux et l'Hippisme.
Les seules structures d'appui qui sont notées dans le département de Dagana sont : le Service départemental des sports, 1'ODCAV, le CRG de Lutte.

Il est bon aussi de signaler l'appui que les collectivités locales apportent aux associations et structures sportives. En effet, chaque année des subventions non négligeables sont versées aux différentes structures des différentes disciplines sportives des communes. A cela s'ajoute, l'organisation de la coupe du maire dans les communes dont les maires, par ailleurs, sont des parrains des différentes structures faitières (zones).



Sources : Enquêtes, ARD de Saint Louis

Ces dernières années, le département enregistre des performances remarquables. En effet, des ASC du département (Bokk Xalaat de Rd Toll en 2015-2016-2017) participent aux phases régionales et nationales de football.

De surcroit, la CSS intervient depuis 2016 maintenant dans le championnat populaire en sponsorisant les équipes à partir des quarts de finales pour toutes les zones de Richard Toll. Des efforts salutaires qui participent à la promotion du football local.

❖ **Structures et infrastructures de soutien à la jeunesse et/ou de loisirs**

Le département de Dagana dispose différentes structures de soutien et d'accompagnement à la jeunesse, telles que le Service Régional de la Jeunesse, le FNPJ, le FONGIP, le GIZ et le Projet Tekki Fi. Il compte aussi, quelques infrastructures de soutien à la jeunesse et/ou de loisirs.

Infrastructures	Nombre
CDEPS	1
Espace jeunes	0
Foyer des jeunes	ND
Centre d'incubation	1

Source : Enquêtes, ARD de Saint Louis

7. CULTURE

Le département de Dagana présente des richesses culturelles incommensurables. En effet, avec un territoire qui couvre en grande partie les limites de l'ancien royaume du Waalo, le département est riche tant sur le plan matériel qu'immatériel comme on peut le constater à travers le tableau ci-après:

PATRIMOINE MATERIEL	PATRIMOINE IMMATERIEL
La folie du Baron Roger ; Le baobab de Djaala-waly ; La Préfecture de dagana ; Le fort de Dagana ; Ancien terrain municipal de Dagana ; Site de Ballacos ; Dispensaire de Ross Bethio ; La statue de NdatteYalla à Dagana ; KeurGoumak, la maison d'ELH Malick Sy à Gaé ; Les tamariniers d'EHL Malick Sy ; Le tamarinier mystique du village de Ndombo Sandiry ; Le puits de Galodjina ; GouyNgala à Nder ; Ndiacigué ; Tombeau de Aly Yoro Diop; GouySoukoury ;GouyDieleug ; Tombeau de NdieubeuttMbodj à Mbane ; DakkarouBuur ;Site historique Diandiou	Le Dagagne ; Le Sabar ; Le sala yayender ; Le Ndawrabine ; Thiéboudieun ; Walo walo ; LamNdiagabar ; Samba Mbayane ; Yendoul sa ndaa ; Le Simb ; Diane ; OuroussoulKhairi ; Dekh ; Jaguar ; Ndilé ; Gourbely Djegeul ; Sawaly-ndoké-yolélé-geram; Lenso ; Yabike-goundou-wary-elaw ;Taide ; Le ModyNdiombo ; Le Yélla ; Le Wango ; Le kassak ; La Lutte traditionnelle ; Le Leul

Source : GIC de Dagana

Aussi, plusieurs figures historiques ont-ils marqué la vie et les populations du département: le Grand Serigne Kadiar, NdatéYalla, Sidya Léon DIOP et Yoro Boly DIAW.

7.1. Les métiers de la culture

Plusieurs métiers de la culture sont présents et pratiqués dans le département :

La communication traditionnelle; Le rap; Le mbalakh; Les chants traditionnels ; La danse ; La poésie ; La musique (instrumentale) ; La cordonnerie ; La poterie ; le tissage de natte ; la sculpture ; les coiffeurs traditionnels, etc.

Aussi, existe-t-il des infrastructures culturelles telles que les Centre de documentation, bibliothèques qui sont au nombre de 04 et deux (02) salles et aires de jeux.

Tableau : situation du secteur de la culture

Forces	Faiblesse
▪ Diversité de métiers de la culture ▪ Acteurs compétents et motivés ▪ Forte mobilisation des acteurs culturels ▪ Grande diversité ethnique sur le territoire ▪ Existence de troupes culturelles de renom ▪ Existence d'un tissu culturel et d'un réseau ▪ d'acteurs denses ▪ Présence de nombreux sites historiques ▪ Riche du passé culturel du Waalo ▪ Expérience du festival du Waalo ▪ Existence de nombreux espaces ▪ potentiellement aménageables pour ▪ l'organisation d'évènements culturels ▪ Présence forte des traditions et du ▪ patrimoine culturel immatériel	▪ Manque de moyens, de salle de spectacle ▪ Absence de producteurs ; ▪ Lenteurs administratives et le manque d'appui de la part des autorités ; ▪ Manque en infrastructure : studio d'enregistrement et de sonorisation principalement et dans tout le département. ▪ Compétences limitées des groupes jeunes en élaboration et gestion de projets ▪ Moyens matériels limités des groupes Culturels (sono, studio, podium…) ▪ Faible appui des initiatives locales de développement culturel ▪ Inexistence de compétences techniques en élaboration et en gestion de projets ▪ Insuffisance d'infrastructures culturelles

II. PROFIL ECONOMIQUE

1. AGRICULTURE

Dagana est un département à vocation agricole, un statut légitime au regard des incommensurables et innombrables potentialités parmi lesquelles :

- ☞ Le fleuve Sénégal qui traverse le département sur plus de 110 Km,
- ☞ L'existence de plusieurs autres cours d'eau (Lac de guiers, Taouey, etc.),
- ☞ L'existence de nombreux aménagements et ouvrages hydroagricoles, publics ou privés,
- ☞ L'existence d'environ 97001 ha de terres irrigables,
- ☞ L'aménagement de plus de 83147 ha,
- ☞ Une structuration très avancée des organisations de producteurs agricoles,
- ☞ L'installation de grandes entreprises agroindustrielles,
- ☞ L'existence de beaucoup de structures d'encadrement
- ☞ La présence de plusieurs partenaires techniques et financiers,
- ☞ Une population entreprenante et résolument orientée vers les activités agricoles,

1.1. Types d'agriculture

Trois types d'agriculture sont pratiqués dans le département de Dagana :

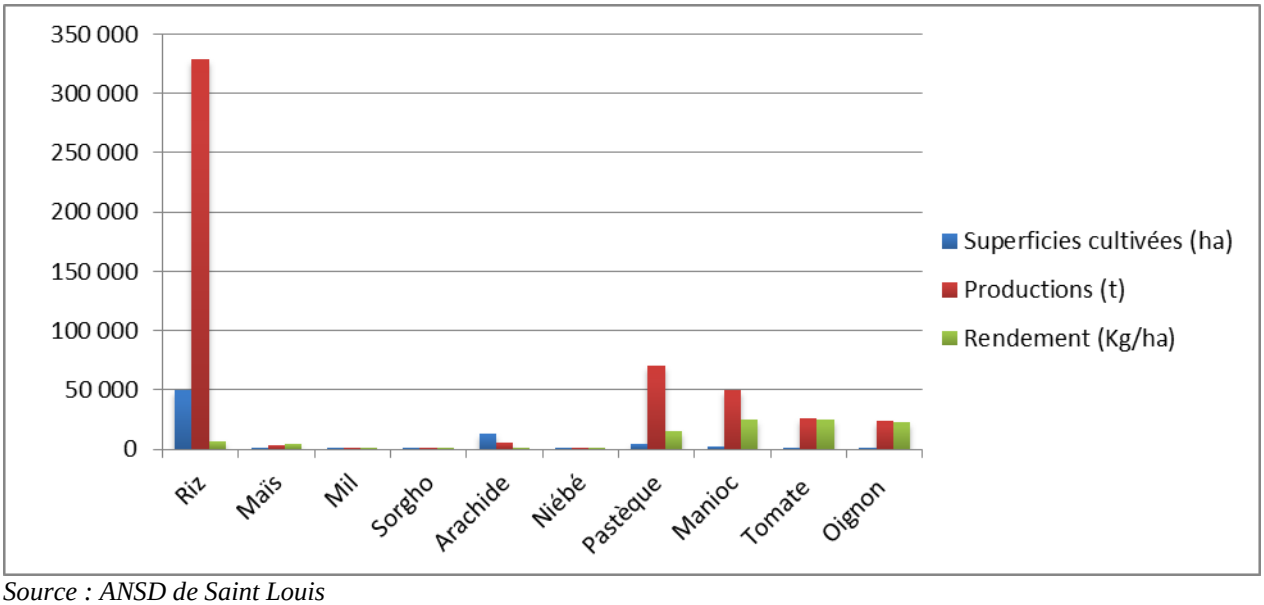
- ☞ L'agriculture irriguée,
- ☞ L'agriculture sous pluie,
- ☞ L'agriculture de décrue.

Selon la saison et le type d'agriculture, on peut retrouver différentes variétés culturales : riz, sorgho, tomate, maïs, gombo, oignon, patate douce, pastèque, arachide.

1.2. Superficies cultivées, productions et rendements

A la lumière du graphique ci-dessous, il apparait que Dagana est un département rizicole. En effet, plus de **50154 ha** sont cultivées l'an passé pour une production de plus de **329330 tonnes** de riz.

Graphique 6 : productions et rendements des spéculations



Source : ANSD de Saint Louis

Après le riz, la pastèque et l'arachide occupent les plus **grandes superficies cultivées** du département et les **plus importants productions et rendements** sont obtenus avec les cultures maraichères ou légumineuses (manioc, tomate, oignon).

En plus des activités agricoles des exploitations majoritairement familiales, le département doit sa vocation agricole à l'installation de plus en plus importante d'industries agroalimentaires dont les principales sont :

- La CSS (Compagnie sucrière sénégalaise) à Richard Toll,
- La Senhuile à Ngnith,
- Le Vital à Mbane,
- Le West Africa Farm à Ngnith,
- Senegindia à Ndiakhaye (Mbane),
- La SCL (société de cultures légumières) à Diama

1.3. Structures et infrastructures d'appui à l'agriculture

❖ Structures d'appui

A côté de l'ARD de Saint Louis qui joue souvent le rôle de coordination des services techniques, les structures qui appuient le secteur agricole dans le département de Dagana sont : la **SAED**, l'**ISRA**, la **DRDR** et l'**ANCAR.**

❖ Infrastructures d'appui

Le département ne manque pas d'infrastructures d'appui à l'agriculture. Sa vocation agricole doit lui conférer un privilège, devant l'Etat et les bailleurs, dans la distribution des matériels agricoles et la construction d'infrastructures.

Tableau 6 : infrastructures d'appui

Infrastructures d'appui	Nombre
Magasins de stockage	144
Tentes bâchées	97
Unités de transformation du riz	50
Unités de transformation de la tomate	2
Unités de transformation de la canne à sucre	1
Linéaires de pistes de production	ND
Tracteurs agricoles	72 (PNAR)
Moissonneuses-batteuses	41 (PNAR)
Batteuses	31 (PNAR)
Offsets	41 (PNAR)
Groupe moto pompe	242 (PNAR)

Source : Enquêtes, ARD de Saint Louis

1.4. Contraintes majeures de l'agriculture

Malgré les multiples avantages et potentialités, des contraintes majeures empêchent encore aux sous-secteurs agricoles de jouer pleinement son rôle et d'atteindre des résultats plus importants.

Tableau 7 : synthèse des contraintes du secteur de l'agriculture

	culture irrigué	culture pluviale
Contraintes	- non élargissement de la suppression/allégement de la prime fixe (PF) pour l'électricité aux riziers - cherté de l'impôt sur les DAT -insuffisance du financement de la commercialisation - insuffisance des moyens mis en place pour la lutte anti aviaire - difficultés de commercialisation du riz blanc - difficultés d'écoulement du riz entier - insuffisance en GMP - retard de livraison des accessoires des GMP par le PUDC - dégradation et insuffisance de pistes de production - difficultés d'accès au crédit d'équipements (insolvabilité des producteurs) - difficultés de remboursement des crédits - insuffisance des capacités de stockage (niveau producteur et riziers) - problèmes phytosanitaires - insuffisance et vétusté des aménagements - insuffisance de la production de paddy	- insuffisance du quota de produits phytosanitaires - insuffisance du quota des semences d'arachide - insuffisance de secco pour la commercialisation de l'arachide - absence de dotation de matériels de culture attelés depuis 2010

2. ELEVAGE

L'élevage occupe une place assez importante dans l'économie locale. En effet, elle absorbe environ 70 à 80% des populations dont plus de 50% vivent en milieu rural. Elle contribue, aussi, notablement à la sécurité alimentaire des populations.

Partie intégrante de la zone agro-sylvo-pastorale, le secteur regorge de nombreuses potentialités pastorales et reste caractérisé principalement par :

- ☞ Une diversité des systèmes de production d'élevage (Extensif, semi-intensif et intensif);
- ☞ Une existence des ressources pastorales (pâturages, eau, sous-produits agricoles, etc.) ;
- ☞ Un cheptel et une richesse zootechnique ;
- ☞ Une présence de partenaires techniques et financiers ;
- ☞ Une existence de laiterie, fermes et unités de transformation laitière ;
- ☞ Une organisation des acteurs des filières.

2.1. Taille du cheptel

La taille du cheptel dans le département est estimée dans le tableau ci-dessous.

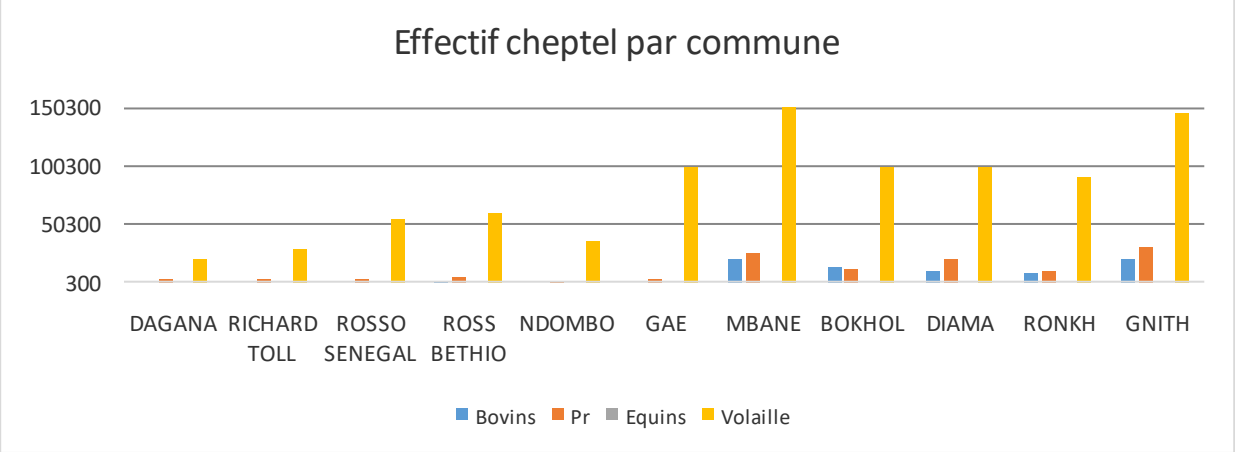
Tableau 8 : effectif du cheptel

ESPECES	Bovin	Ovin	caprin	Equins	Volaille
Taille (2015)	78 420	65 200	53 200	1 200	885 800
Taille (2016)	82 500	72 000	60 500	1200	1 021 500

Source : SDEL Dagana

Le cheptel a évolué entre 2015 et 2016. Toutes les espèces ont connu une augmentation à l'exception des équins. Il est inégalement réparti entre les espèces et entre les communes

Graphique 7 : effectif du cheptel par commune



2.2. Production des filières

La production des filières est en constante évolution dans le département de Dagana.
Entre 2015 et 2016, les productions ont augmenté de :

- ~ 13 % pour le lait ;
- ~ 8 % pour la viande ;
- ~ 35% pour la peau

La filière laitière reste dominante depuis 2006 avec l'établissement de la LDB à Richard Toll.

Tableau 8 : évolution de la production des filières

	Lait (L)	Viande (T)	Cuirs (Nbre)	Peaux (Nbre)
Production 2015	2 419 270	478, 222	8 635	108 163
Production 2016	2 789 650	522, 830	3 955	167 838
Ecart	380 380	44 608	-4 680	59 675
Productions nationales en 2016	231 500 000	246 638	4 772 tonnes pour exportation	
% Dagana/national	1.2	0.21		

Source : SDEL Dagana

2.3. Aviculture

Ce sous secteur de l'élevage contribue à la satisfaction des besoins alimentaires et constitue par la même un moyen de lutte contre le chômage. C'est une activité génératrice de revenus qui occupe une bonne partie de la population surtout les femmes et les jeunes.

2.3.1. Effectif de la volaille et production avicole

Ces dernières années, l'effectif de la volaille a connu une évolution exponentielle dans le département. Il est passé de :

- 84 700 en 2014 selon l'IRSV ;
- 885 800 en 2015 selon le SDEL ;
- 1 021 500 en 2016

La production avicole est estimée à 1 021 500 unités en 2016. Le nombre de carton d'œufs se chiffre à 25204 et le nombre total d'œufs est égale à 8 795 400.

2.3.2. Contraintes du sous secteur de l'aviculture

Malgré l'intérêt de plus en plus grand des populations surtout des femmes notamment dans leurs initiatives économiques ou activités génératrices de revenus, la filière souffre des contraintes telles que :

- Un manque de structuration et de formalisme ;
- Des difficultés dans la production de données ;
- Des menaces sanitaires, notamment la maladie de Newcastle qui cause beaucoup de données ;

3. PECHE

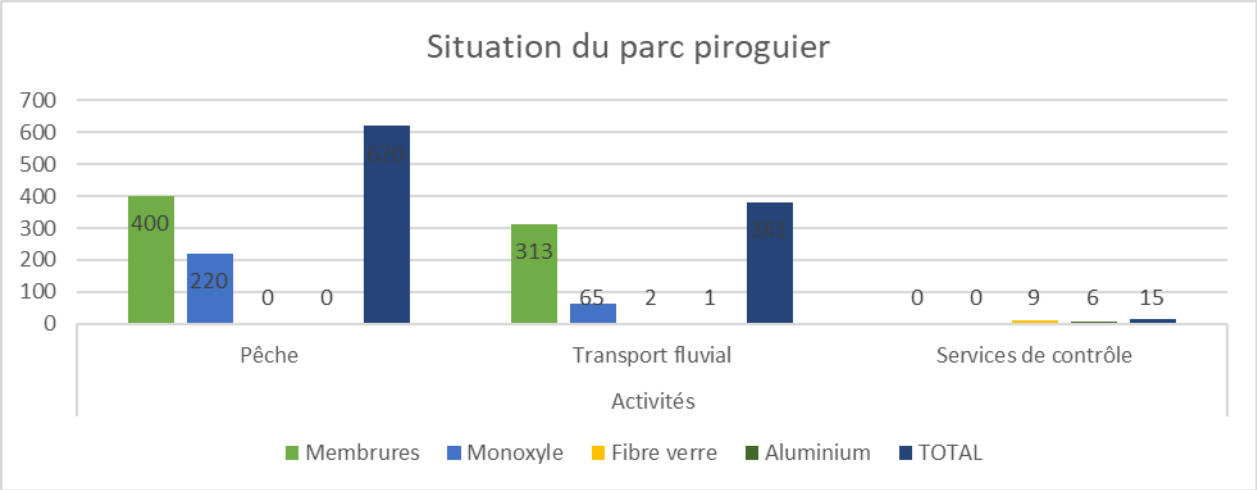
La pêche pratiquée dans le département de Dagana est de type continental. Elle est principalement exercée dans le Lac de Guiers, la Taouey, mais aussi sur le Fleuve Sénégal, ses affluents et dans les canaux d'irrigation des rizières. La communauté de pêcheurs estimée à plus de 3 350 acteurs est composée essentiellement de nationaux (Walo-walo et Thioubalo) et d'étrangers (Maliens) résidants dans les localités riveraines des différents plans d'eau du département. Les activités de mareyage, de transformation des produits halieutiques et du transport fluvial au niveau de Rosso sont également importantes.

Contrairement à l'hivernage, la migration des acteurs de la pêche se fait de la Taouey et du Lac de Guiers vers le fleuve Sénégal (Diama et Fouta).

3.1. Parc piroguier

Le parc piroguier est estimé à 1 016 embarcations dont environ 381 s'activent dans le transport fluvial. Le taux de motorisation du parc est de 45%, cependant le département ne dispose d'aucune station de vente d'essence de pirogue.

<u>Graphique 8</u> : situation du parc piroguier



Source : service pêche de Dagana

3.2. Situation de la production de 2017

Département	Mises à terre (en tonnes)			
	Mareyage	Consommation locale	Transformation	Apports externes
Dagana	752,9	795,2	113,5	1 949,4

Source : service pêche de Dagana

Malgré les apports extérieurs, les mises à terre, encore en baisse, restent insuffisantes pour couvrir les besoins en protéines d'origine halieutique des populations du département.

3.3. Contraintes du secteur de la pêche :

- ☞ L'obsolescence des textes qui réglementent la pêche continentale ;
- ☞ L'insuffisance et/ou absence du matériel et d'outils informatiques (Ordinateurs, imprimante, scanner, photocopieuse, fax, …) ;
- ☞ La non-immatriculation des pirogues de pêche et celles du transport fluvial ;
- ☞ L'absence dans le budget de fonctionnement du service d'une ligne de crédit destinée à l'entretien du véhicule du service (AD 10331) qui se trouve aujourd'hui dans un état de vétusté assez avancé ;
- ☞ L'absence d'outils et accessoires (jauges, ichtyomètres, jumelles, GPS, …) d'inspection des engins et produits de la pêche ;
- ☞ L'insuffisance des moyens logistiques adéquats (véhicules 4X4, pinasses motorisées, motos et scooters des mers) du service technique, de la Brigade de surveillance fluviale et du Comité de surveillance de conseil de pêche de la Taouey pour une meilleure couverture de l'ensemble du département par voie terrestre et fluviale.

4. ARTISANAT

L'artisanat constitue un important levier pour l'insertion des jeunes et des femmes dans le tissu économique. C'est un moyen efficace de lutte contre le chômage et la pauvreté de par sa vocation de :

- ❖ création d'emplois ;
- ~ Création de richesses
- ~ formation de jeunes garçons et filles dans plusieurs métiers ;
- ~ Insertion dans le tissu économique.

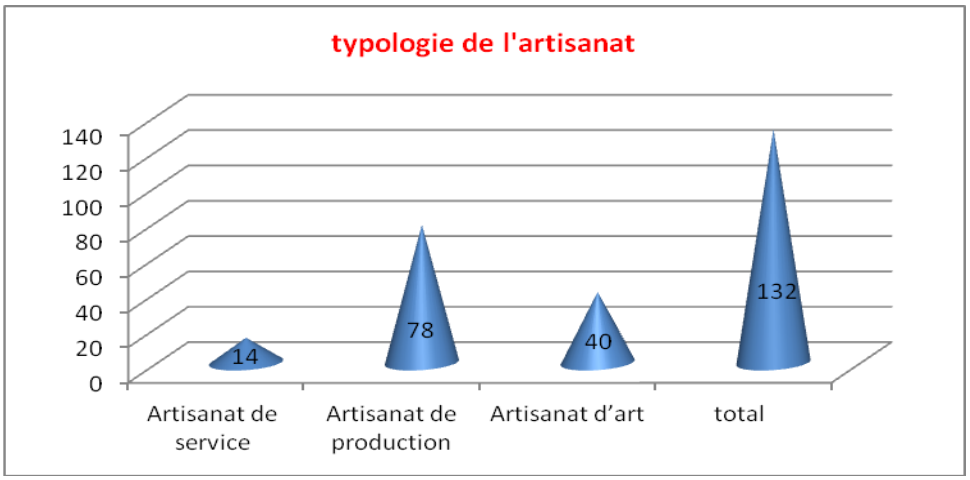
4.1. Typologie de l'artisanat

Dans le département, il existe plusieurs entreprises artisanales, le plus souvent familiales. Les types d'artisanat recensés sont :

- ➢ L'artisanat d'art,
- ➢ L'artisanat de production et
- ➢ L'artisanat de service

L'artisanat de production est le plus important avec l'essentiel des entreprises et des personnes qu'il emploie. Il est compté au nombre de 78 unités dans le département.

<u>Graphique 8</u> : typologie de l'artisanat



Source PDDFPT Dagana 2018

La plupart des entreprises artisanales sont concentrées au niveau des communes de Dagana et Richard Toll qui sont des étapes majeures du circuit touristique du département de Dagana. La diversité des corps de métiers dans l'artisanat local est symptomatique à la fois de la richesse du patrimoine mais aussi de l'inventivité des acteurs.

4.2. Pratique de l'artisanat

Parmi les métiers pratiqués, on peut retenir :

- ~ la teinture ;
- ~ la coiffure ;
- ~ la poterie ;

- ~ la bijouterie ;
- ~ le pagne tissé ;
- ~ la sculpture ;
- ~ les instruments de musique, etc.

Même si les hommes s'investissent dans l'artisanat local, il faut remarquer que les femmes semblent être beaucoup plus intéressées. Cela, grâce notamment à l'implantation où la création de structures de formation et d'apprentissage dans divers métiers. On peut citer le centre de formation professionnel de Dagana, ex CRETEF et le centre Barcelona qui se trouve à Richard Toll.

4.3. Contraintes du secteur de l'artisanat

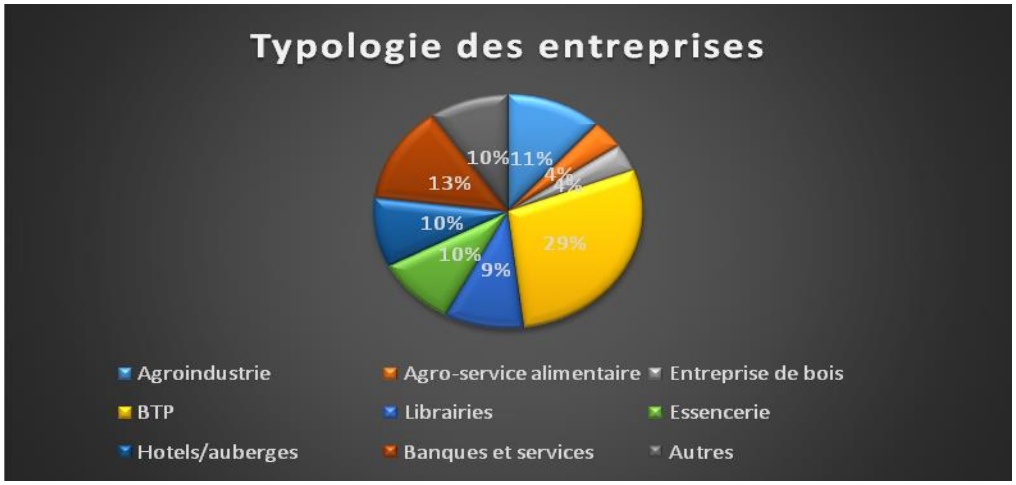
Le secteur artisanal reste confronté à des difficultés majeures relatives notamment à :

- ☞ la difficulté d'écoulement des produits artisanaux
- ☞ l'inadéquation entre offre de formation et opportunités locales en matière d'artisanat
- ☞ l'insuffisance des inscriptions des artisans à la chambre des métiers
- ☞ la faible capacité organisationnelle des professionnels du secteur
- ☞ la difficulté d'approvisionnement en matières premières
- ☞ l'analphabétisme, le manque de formation et d'encadrement
- ☞ le non fonctionnalité de la maison à outil et villages artisanaux

4.4. PME-PMI

Elles comptent pour environ 13% des entreprises. Les agro-industries sont les plus grandes pourvoyeuses d'emploi en raison de la vocation agricole du département. C'est le cas notamment de la CSS qui est le premier employeur privé du pays.

Les banques et services, surtout les services financiers de proximité et de micro finance, dont la quasi-totalité est à Richard Toll, participent beaucoup à la création des PME-PMI et stimulent l'entreprenariat local. Ces dernières se développent dans divers secteurs d'activité mais restent encore caractérisées par leur caractère informel pour la plupart, ce qui les rend difficilement quantifiable.



5. COMMERCE

Le commerce fait partie des secteurs les plus pourvoyeurs d'emplois et sans doute le plus informel de tous. Ce qui rend difficile la maitrise des statistiques du secteur ainsi que le calcul de sa contribution dans le produit local brut du département.

5.1. Les types de marchés.

Type	Nombre	Localisation
Permanents	4	Richard Toll, Dagana,
Hebdomadaires	6	Bokhol, Mbane (03), Ross Béthio, Ngnith

En raison notamment de la diversité des produits aux prix relativement plus abordables, les marches hebdomadaires sont très prisés des populations. En témoigne leur existence dans presque toutes les communes, durant les différents jours de la semaine. A cela s'ajoute, le développement parfois anarchique des marchés spontanés dans les quartiers et sur les principales routes du département.

Le partage avec la Mauritanie d'une frontière sur environ 110 km le long du fleuve Sénégal est venu accroitre les activités commerciales. Une situation favorable à beaucoup d'échange entre commerçants de part et d'autre des rives du fleuve même si une bonne partie des marchandises entre de façon frauduleuse. Ce qui engendre souvent des dommages commerciaux importants pour les commerçants et fait subir des pertes notoires aux entreprises de production locale comme c'est le cas du sucre avec la CSS.

Les principales activités de commerce concernent

- ☞ L'alimentation générale (produits alimentaires) en Gros, demi-gros et détails
- ☞ Les services et multiservices: stations, pharmacies, librairie, électronique, cosmétique, etc.
- ☞ Les produits de l'Agriculture et de la pèche: bétail-viande, poisson, fruits et légumes, etc.

6. TOURISME

Trois types de tourisme sont pratiqués dans le département de Dagana:

- ➢ Le tourisme culturel
- ➢ Le tourisme de découverte
- ➢ L'écotourisme

En raison notamment du riche patrimoine culturel et religieux, tant sur le plan matériel qu'immatériel, le tourisme a de réelles perspectives de développement avec notamment l'existence d'un circuit touristique.

Le tourisme de découverte et l'écotourisme s'appuient sur l'existence de sites naturels très importants parmi lesquels :

- ☞ Le parc de Djoudj
- ☞ lac de Guières
- ☞ Forêt de Ngoumel
- ☞ Forêt de KeurMbaye
- ☞ Reserve de ToccTocc

- ☞ L'ile de Kharé
- ☞ Folie du Baron Roger
- ☞ Fort de Dagana
- ☞ Les comptoirs et les quais de Dagana
- ☞ Le village de Nder, lieu du sacrifice de ces femmes résistantes (TalatayNder)

6.1. Infrastructures touristiques

Le département a beaucoup à faire sur le plan infrastructurel. En effet, pour améliorer l'attrait touristique du département, il faudra développer ses capacités d'accueil. A l'état actuel, cette capacité est évaluée à:

- ☞ 2 hôtels
- ☞ 6 auberges composées de 57 chambres pour 91 lits.

SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION

7. TRANSPORT

7.1. Le réseau routier

La route nationale 2 (RN2) est le principal axe routier traversant le département sur plus de 100 km de Diama à Bokhol. En plus des pistes de production qui relient les principales communes rurales (Ngnith, Mbane, Ronkh surtout) au reste du département, il faut relever le développement d'une voirie urbaine particulièrement au niveau des communes de Richard Toll, Dagana et Gaé.

Ces réseaux routiers jouent un rôle important dans les échanges socio-économiques entre populations des différentes localités du département et avec le reste du pays.

Toutefois, la vétusté du parc automobile, le manque de fonctionnalité des gares routières et l'impraticabilité de la plupart des pistes de productions et routes secondaires constituent un frein à l'essor du département.

7.2. Le fleuve Sénégal

Sur plus de 110 km, le fleuve Sénégal est un moyen de transport incontournable pour les habitants. Il est le lieu de transit de personnes et du bétail, mais aussi d'intenses échanges commerciaux entre populations des deux rives. En plus des pirogues, motorisées ou pas, qui permettent d'atteindre les deux rives, il faut signaler l'existence du bac au niveau de Rosso Sénégal.

A côté du fleuve, il faut aussi mentionner le rôle des cours d'eau comme la Taouey et le Lac de guiers qui sont des moyens de communication souvent utilisé pour le transport de marchandises et de produits agricoles entre localités environnantes.

7.3. L'aérodrome de Richard Toll

Loin d'être une infrastructure de transport de référence, l'aérodrome est principalement utilisé par les avions de la CSS intervenant dans l'épandage des parcelles de canne à sucre.

7.4. Contraintes et solutions du secteur du transport

- ~ Vétusté du parc routier

- ~ Déficit de routes départementales
- ~ Sous exploitation du transport fluvial
- ~ Arrêt du transport ferroviaire
- ~ Défaut de signalisation et sécurité.

8. ENVIRONNEMENT

Le département présente un profil environnemental assez intéressant et qui peut constituer un vivier touristique considérable. Il regorge un parc, des réserves et des forêts classées qui témoigne un beau paysage et dont le nombre et la superficie sont déclinés dans le tableau suivant.

Tableau : **Situation des zones protégées du département**

Variables	Nombre	Superficie (ha)
Forêts classées	9	9 594,451
Parcs	1	16 746,344
Réserves	4	85 190,647

Source : secteur des Eaux, forets et chasses de Richard Toll

8.1. Gestion des ressources naturelles (2016)

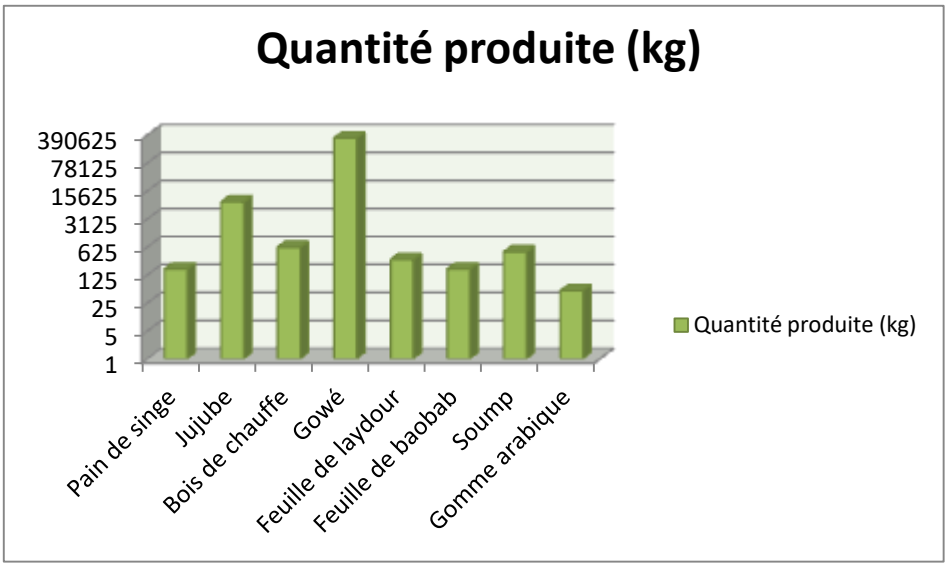
A côté du parc national des oiseaux de Djoudj, qui est l'un des plus célèbres au Sénégal, le département de Dagana abrite des réserves dont l'une des plus célèbres est la RNC de Tocc-Tocc.

Tableau : Situation des ressources naturelles

Variables	Nombre
Superficies reboisées	538,08 ha
Linéaires reboisés	49,028 km
Superficies restaurées	40 ha
Superficies RNA	0 ha
Superficies détruites par feux de brousse	460

Source : secteur des Eaux, forets et chasses de Richard Toll

Grace à sa pépinière principale qui se trouve à Richard Toll riche de diverses variétés de plantes, les activités de reboisement constituent des moments forts du plan de travail annuel (PTA) du secteur des Eaux et forêts. Des activités de reboisement qui permettent de freiner la désertification et combler la perte de tapis herbacé due aux feux de brousse. Par ailleurs, il est à noter que, dans cet effort de lutte contre les feux de brousse, le conseil départemental appuie le service technique des Eaux et forêts dans la réalisation de pare-feu depuis 2 à 3 années.



En plus de leur rôle dans la préservation de l'équilibre environnemental et de l'écosystème, l'exploitation du patrimoine sylvicole assure des productions importantes de fruits et de produits forestiers très prisés par les populations. Parmi les plus célèbres de ces produits forestiers, on peut citer le Gowé dont la production peut dépasser les 300 tonnes/an, le bois de chauffe, le pain de singe, le Soump (voir graphique ci-dessus). Il y'a aussi les feuilles de laydour utilisées dans la médecine traditionnelle pour le traitement de la constipation.

8.2. La situation de la pollution

Le département de Dagana n'est pas exempt du défi de lutte contre la pollution sous toutes ses formes. En effet, les produits phytosanitaires et de pesticides, utilisés dans les activités agricoles, constituent des facteurs de pollution. Ils menacent la nappe phréatique et altèrent la qualité des eaux de surfaces qui sont les principales sources d'alimentation de plusieurs populations aussi bien pour la boisson que pour d'autres activités des ménages. Il s'y ajoute la pollution atmosphérique et la pollution sonore inhérentes aux activités de productions industrielles.

Une situation qui n'est pas en faveur de l'atténuation des aléas et risques liés aux changements climatiques face auxquelles nombre de secteurs comme l'agriculture, l'élevage le tourisme, la pêche, l'habitat, … restent vulnérables :

- ☞ L'Agriculture: l'imprévisibilité des pluies perturbent la saisonnalité des cultures. Ce qui n'est pas sans causer des pertes pour les producteurs. A cela s'ajoute l'envahissement des plantes d'eau douce, du fait du barrage de Diama, rendant difficile les conditions d'irrigation ;
- ☞ L'élevage : les changements climatiques sont grandement à l'origine de la raréfaction des pluies entrainant une faiblesse des pâturages. Ce qui entraine la transhumance de plus en plus précoce des pasteurs. A cela s'ajoute le tarissement rapide des marres et autres points d'eau essentiels à l'abreuvement du bétail ;

- ☞ Les ressources végétales : La faiblesse des pluies rend précoce la période de soudure avec le manque notoire de fourrages naturels. Cette aridité des terres entraine une dégradation avancée de la végétation ;
- ☞ les ressources en eau : la sécheresse, la baisse de la pluviométrie et la forte chaleur sont à l'origine de la baisse des nappes souterraines et du tarissement précoce des mares naturelles destinées à l'abreuvement du bétail ;
- ☞ les ressources pédologiques : La sécheresse et les vents violents entrainent la destruction des terres arables et leur appauvrissement particulièrement dans le Jeeri ;
- ☞ l'habitat : A certains endroits du département, les sols restent fortement empreints des remontées salines. Ce qui provoque la dégradation rapide des constructions et habitations en durs.
- ☞ le tourisme : L'appauvrissement des sols entrainent souvent une pression foncière sur les terres des réserves naturelles qui sont transformé en champs agricoles.
- ☞ la pêche : Le développement des plantes aquatiques rend de plus en plus difficile la navigabilité des cours d'eau. Les rejets industriels et autres produits toxiques issus des activités agricoles appauvrissent considérablement les zones de pêche sur le fleuve ou ses affluents. Une situation qui n'est pas sans risque sur le plan de la sécurité alimentaire.

8.3. Contraintes et défis structurels liés à l'environnement

- ☞ insuffisance et dotation tardive des intrants (gaines et petits matériels) ;
- ☞ mauvaise qualité des semences (faible taux germinatif) ;
- ☞ faible participation des collectivités territoriales dans les opérations de reboisement (surtout dans la production de plants) et dans la lutte contre les feux de brousse ;
- ☞ difficultés pour le suivi de la qualité des eaux ;
- ☞ mauvaise gestion des carrières de sable ;
- ☞ difficultés dans le déroulement de la procédure de l'évaluation environnementale ;
- ☞ Gestion défaillante de la gestion des déchets sur toute la filière.

8.4. Gestion foncière (absence de données)

III. PROFIL GOUVERNANCE

1. Conseil départemental

Dans son organisation, le conseil départemental est composé de 14 commissions reparties suivant les secteurs de développement.

Dans le département, l'application de la loi sur la parité a des avancées majeures depuis 2014. En effet, le conseil départemental compte 60 conseillers dont 28 femmes, soit un taux de représentativité de 46,6%. Cependant, concernant la présidence des commissions, le partage des postes reste favorable aux hommes. En effet, 11 sur les 14 commissions sont présidées par les hommes, soit un taux de représentativité de 78 %. Par ailleurs, **le niveau d'instruction des élus**

est satisfaisant, ainsi sur **60 conseillers**, **45 sont instruits** dont **27 de niveau universitaire** et **12 ont un niveau secondaire**.
Concernant **le personnel du conseil départemental, le niveau d'instruction est relativement satisfaisant**. En effet, sur les **21 agents**, **02** seulement sont non instruits ; **02 o**nt un niveau moyen et secondaire et **09 sont de niveau universitaire**.

Ce bon niveau des Conseillers et du personnel pourrait être bénéfique au pilotage et à la gestion du conseil, mais, également, dans le cadre de la formation des élus ou en renforcement des capacités sur les aspects techniques tels que : le développement local, le budget participatif, la gouvernance locale, etc.

Il faut quand même signaler que 15 parmi les Conseillers départementaux mènent leurs activités en dehors du département, ce qui constitue une entrave pour les réunions et la gestion du conseil départemental.

2. Dynamiques organisationnelles

Le tissu associatif dans le département est composé des Associations de Producteurs, des Groupements de Promotion Féminine (GPF), des Associations Sportives et Culturelles (ASC) et des organisations faitières. Ces organisations sont les interlocutrices du Conseil départemental dans leur secteur respectif. On peut citer :

- ☞ Conseil départemental de la jeunesse
- ☞ ODCAV
- ☞ Fédération départemental de la femme
- ☞ Maison des éleveurs (MDL)
- ☞ FENAGIE- Pêche
- ☞ ASESCAW (Organisation socioéconomique et culturelle des agriculteurs du walo), etc.

On note une bonne représentativité des organisationnelles faitières. Cependant, la collaboration entre ces organisations et le conseil départemental doit être améliorée pour promouvoir le développement économique local en projet et la transparence dans la gestion des affaires locales.

3. <u>Finances locales</u>

Le montant du budget du conseil départemental pour l'année 2017, s'élève à 275 436 251 FCFA, dont 119 588 443 F en investissement. Les **taux de réalisation** des dépenses de fonctionnement **(99,95%),** contre **(37,73 %)** pour les dépenses d'investissement, reflètent une tendance favorable au fonctionnement.
La relative faiblesse du taux d'exécution du budget d'investissement s'explique

- par l'information tardive sur les Fonds d'Equipements des Collectivités Locales consentis par l'Etat ;
- la mise en place tardive des fonds
- la longueur des procédures de passation des marchés.

Cependant, il faut noter les efforts considérables du conseil départemental dans le social et le genre. En effet, **80%** des fonds de concours sont injectés dans les infrastructures scolaires et **10 000 000 FCFA** sont alloués aux groupes vulnérables pour promouvoir le développement des PME et des GPF. Cela témoigne une volonté de redynamiser le DEL, en projet et la prise en compte de la dimension genre dans les dépenses d'investissement du Conseil départemental.

4. Profil de performance du Conseil départemental

La mesure des indicateurs de performance du département lui affecte une note de **75/100, c**e qui dénote un bon niveau de performance du conseil départemental en matière de gouvernance locale. Toutefois, des efforts sont à faire dans les domaines suivants :

- ✓ participation des populations aux sessions du conseil départemental ;
- ✓ participation des populations à l'élaboration des plans et budgets ;
- ✓ promotion du Développement Economique Local (DEL) ;
- ✓ accès des personnes à mobilité réduite au siège du conseil départemental

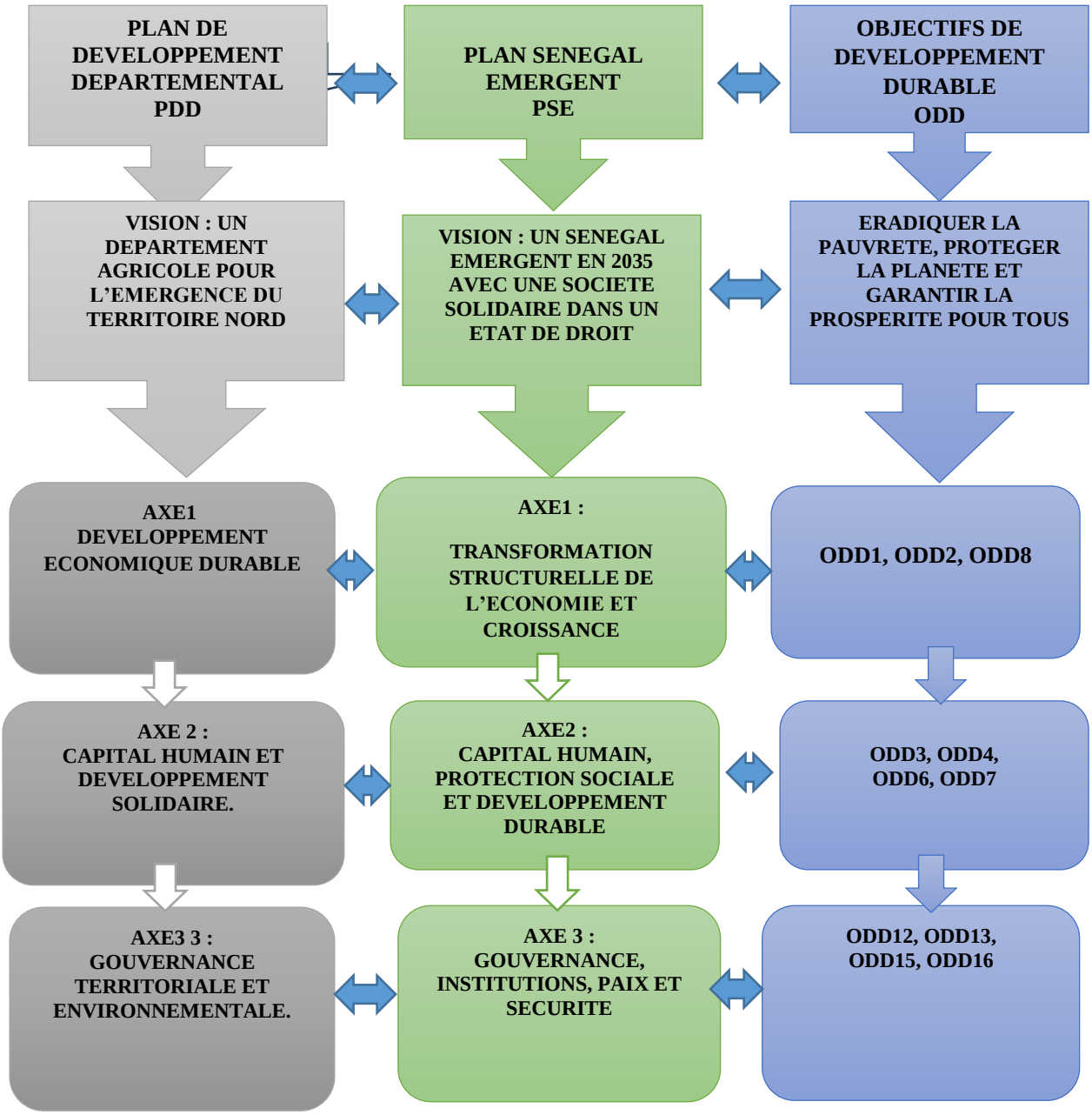
TROSIEME PARTIE : PERSPECTIVES

I. Projections schématiques du plan de développement

Au regard du diagnostic économique et social, des mutations de l'environnement et des orientations nationales, il s'avère impératif d'opérer les ruptures qui permettront d'inscrire le département sur une nouvelle trajectoire de développement intégré et durable pour permettre l'éclosion d'entreprises performantes et compétitives et satisfaire la forte aspiration des populations à un mieux-être.

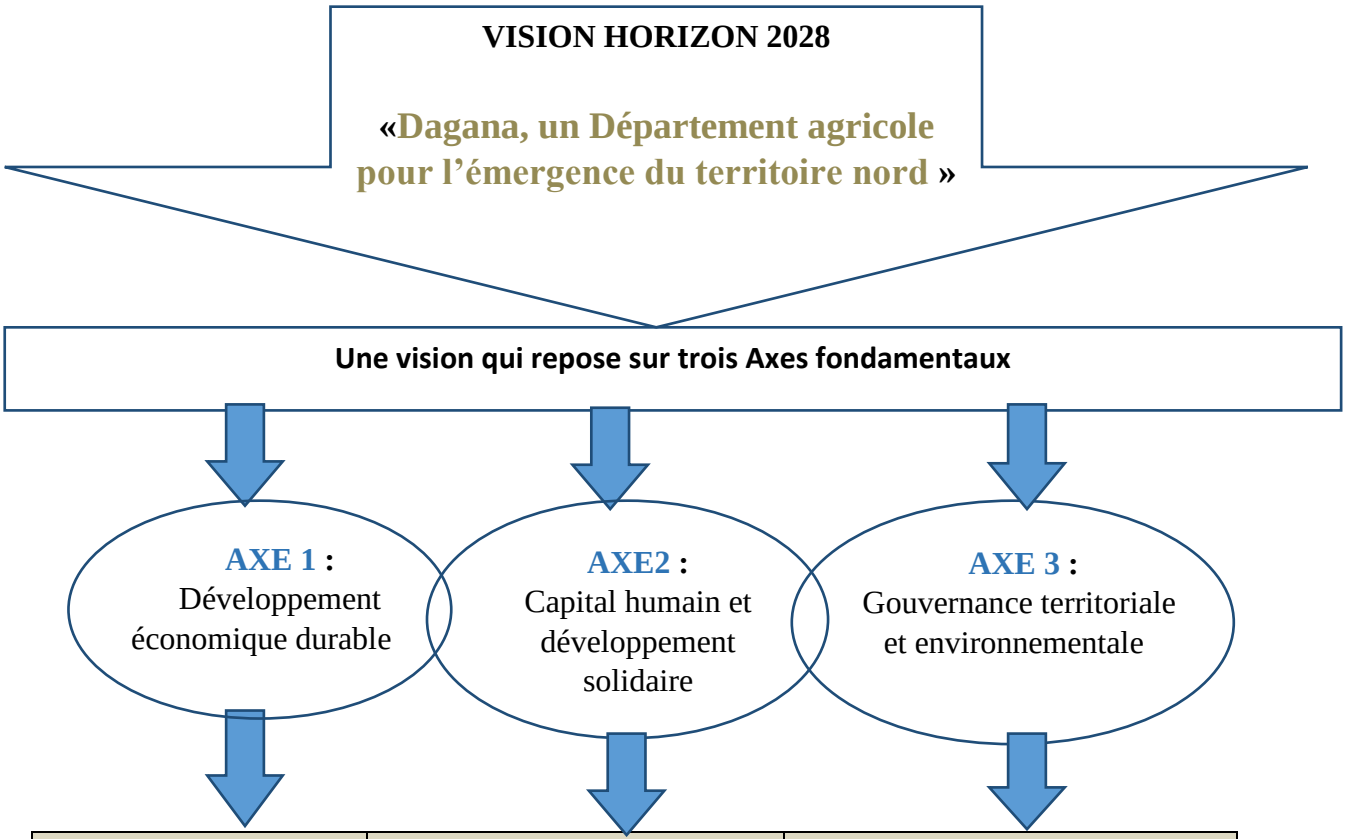
Cet objectif de développement se décline autour d'une vision nouvelle qui ambitionne de faire de Dagana, **« un département agricole pour l'émergence du territoire nord »,** à l'horizon 2028.

Cette vision se repose sur trois axes stratégiques parfaitement arrimées aux orientations du PSE.v



II- Les programmes de développement du département

Le plan de développement comporte six (06) programmes d'envergures englobant l'ensemble des secteurs de développement.



AXE 1	AXE 2	AXE 3
1. Programme d'autosuffisance alimentaire **PAA** **2**. Programme de développement des petites et moyennes entreprises **PDPME**	**3.** Programme d'amélioration de l'accès aux services Sociaux **PAASS** **4.** Programme d'amélioration du cadre de vie **PACV**	**5.** Programme de renforcements de capacités des acteurs de la décentralisation **PRECAD** **6.** Programme de lutte contre les changements climatiques **PLCC**

II. Cadre Logique

A. Axe 1 : Développement économique durable

Ce premier pilier ambitionne de booster considérablement la production agricole dans le sens de soutenir une dynamique de développement forte et durable. IL se fera selon les lignes ci-après:

1. Programme d'autosuffisance alimentaire PAA

Ce programme promeut l'autosuffisance alimentaire, à travers le développement de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Il comporte 2 volets dont le premier se consacre sur la mise en place des conditions d'accroissement des rendements des agriculteurs et le second se focalise sur le développement des unités de production pour la promotion de l'économie locale.

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES
Promouvoir une économie performante, portée par un secteur primaire compétitif	Créer les conditions d'accroissement durable des rendements des agriculteurs. Développer les unités de productions dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.

RESULTATS

RESULTATS PROGRAMME 1	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)
Les conditions d'accroissement durable des rendements des agriculteurs sont garanties	Aménagement de nouveaux périmètres irrigués ; Réhabilitation des aménagements sommaires ; Délimitation et sécurisation des casiers agricoles des zones agro écologiques ; Création et réhabilitation des pistes de production ; Renforcement de l'appui technique des producteurs ; Sensibilisation des pêcheurs sur les normes de pêche ; Plaidoyer pour la mise en place d'un système de rétention des poissons lors des lâchées d'eau du barrage ;
Les unités de productions dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche sont développées.	Améliorer les capacités techniques des producteurs ; Accompagnement des producteurs pour la participation aux foires commerciales ; Organisation d'une session de formation sur les meilleures pratiques culturales ; Formation des producteurs sur les techniques de transformation et de conservation des produits agricoles (fruits, légumes, céréales et produits laitiers) Organisation de deux sessions de formation en gestion et management

2. Programme de développement des petites et moyennes entreprises PDPME

Ce programme cherche à promouvoir l'entreprenariat local. Il est structuré autour de trois composantes : l'amélioration des conditions de commercialisation des biens et services des PME, la facilitation à l'accès au financement et le renforcement des capacités organisationnelles et de gestion.

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES
Promouvoir une dynamique économique locale	Améliorer les voix de communication et mettre en place des équipements marchands pour booster la commercialisation des produits agricoles.
	faciliter l'accès au financement des PME
	Renforcer les capacités organisationnelles et de gestion des PME.

RESULTATS

RESULTATS PROGRAMME 2	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)
La commercialisation est boostée.	Le fleuve est dragué et les bateaux- taxis mis en circulation. Des pistes de production sont réhabilitées. Des foires commerciales départementales sont organisées.
Des PME sont professionnalisées et l'accès aux financements facilités	Organisation de sessions de formation sur les méthodes d'organisation et de gestion formelle Mettre en place un système de financement répondant aux attentes des PME.

B. Axe 2 : Capital humain et développement solidaire

Cet axe cherche à promouvoir l'éclosion du potentiel humain dans un cadre de vie propice et une répartition équitable des revenus. IL s'adosse aux programmes, ci-après.

3. Programme d'amélioration de l'accès aux services Sociaux PAASS

Le **PAASS** cherche à améliorer considérablement l'accès aux services sociaux de base. Il ambitionne, d'une part, d'absorber les gaps en termes d'accès aux infrastructures éducatives et sanitaires, en eau potable et en assainissement et, d'autre part, d'améliorer la qualité de l'offre de services sociaux de base.

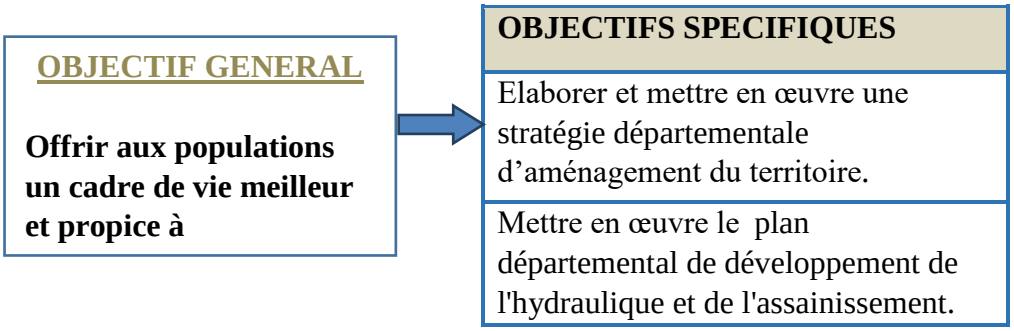
OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES
Améliorer l'accès et la qualité des services sociaux de base.	accroitre l'accès aux services sociaux de base en éducation, santé, eau potable, et assainissement.
	Améliorer la qualité de l'offre des services sociaux de base.

RESULTATS

RESULTATS PROGRAMME 3	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)
L'accès aux infrastructures sociales de base est assuré et la qualité des services améliorée.	Constructions et Réhabilitations de lycées et collèges sous abris provisoires Construction d'un lycée à vocation agricole Construction de nouvelles salles de classes au lycée Redynamisation du système de transport scolaire des lycées du département Organisation de journée d'excellence départementale dans les établissements scolaires
Le taux d'accès à l'eau potable est relevé.	Mise en œuvre du plan départemental de développement de l'hydraulique et de l'assainissement
Le service sanitaire est accessible à tous et les conditions de travail améliorées.	Relèvement du plateau technique de l'établissement public de santé 1 (EPS)
Le taux d'accès à l'assainissement est relevé et le système amélioré.	Mise en œuvre du plan départemental de développement de l'hydraulique et de l'assainissement
Les infrastructures sociales de base sont mieux gérées.	Dotation en équipements informatiques des lycées, collèges et centres de formation. Renforcement des capacités des comités de gestion des infrastructures de base Mise en place d'un dispositif de suivi des jeunes et sortants des écoles de formation

4. Programme d'amélioration du cadre de vie PACV

Le PACV ambitionne d'offrir aux populations un cadre de vie meilleur par l'organisation de l'occupation de l'espace départemental. Il s'agit de restructurer les zones déjà habitées et de procéder à l'aménagement, au lotissement et à l'assainissement de nouveaux sites qui prendraient en compte les exigences et les commodités d'une habitation moderne.



RESULTATS

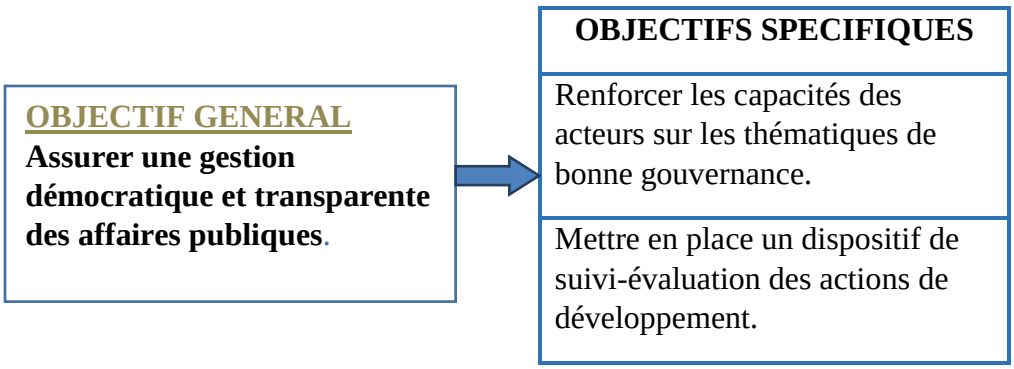
RESULTATS PROGRAMME 4	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)
La stratégie départemental d'aménagement du territoire est élaborée et mise en œuvre.	Des zones habitées sont structurées De nouveaux sites aménagés et loties
le plan départemental de développement de l'hydraulique et de l'assainissement (PDDHA) est mis en œuvre.	Des quartiers habités sont assainis Les nouveaux sites lotis sont assainis

C. Axe 3 : Gouvernance territoriale et environnementale

Ce troisième pilier vise, d'abord, à susciter et entretenir la confiance réciproque entre les différents acteurs pour une gestion efficiente des affaires locales. Aussi, s'engage t-il à intégrer les principes de développement durable pour une meilleure gestion des ressources environnementales. IL se réalisera selon les lignes ci-après:

5. Programme de renforcements des capacités des acteurs de la décentralisation PRECAD

Ce programme envisage de renforcer les capacités des acteurs locaux sur le processus de décentralisation et les réformes en cours. Cette mise à niveau permet aux différents acteurs, d'une part de conduire efficacement les politiques nationales et, d'autre part, d'assurer une gestion transparente des affaires publiques locales.

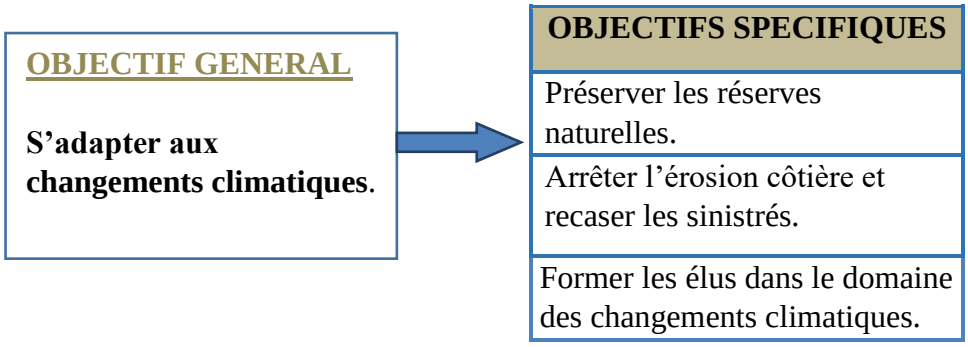


RESULTATS

RESULTATS PROGRAMME 5	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)
Une gestion démocratique et transparente de la chose publique est assurée.	Les capacités des acteurs sur la gestion administrative, technique et financière sont renforcées. Les capacités des acteurs locaux sur le principe de la participation citoyenne sont renforcées. Les populations sont sensibilisées sur leur rôle dans la gestion des affaires locales Existence d'un dispositif de suivi-évaluation des actions de développement.

6. Programme de lutte contre les changements climatiques PLCC

Le PLCC promeut un département durable. Il vise à lutter contre la dégradation de l'environnement et des ressources naturelles et préserver les réserves de la biosphère (parcs, réserves naturelles), par des stratégies d'adaptation.



RESULTATS

RESULTATS PROGRAMME 7	Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)
L'environnement départemental est maitrisé.	Des bois communaux sont créés pour une régénération forestière. Les services techniques sont appuyés en équipements pour améliorer l'efficacité de leurs actions Un mécanisme pour la résilience des écosystèmes contre les pollutions sonores et atmosphériques est mis en place.

D. Tableau synthétique du plan quinquennal par axe stratégique et programme

AXES STRATEGIQUES	PROGRAMMES	NB DE PROJETS	COÛT	% COÛT	% PAR AXE
AXE 1	PAA	11	1 015 000 000	70 %	48%
	PDPME	12	425 000 000	30 %	
Sous-total AXE1		23	1 440 000 000	100 %	
AXE 2	PASS	16	652 000 000	55 %	39 %
	PACV	02	525 000 000	45 %	
Sous-total AXE2		18	1 177 000 000	100 %	13 %
AXE 3	PRECAD	05	264 000 000	70 %	
	PLCC	03	110 000 000	30 %	
Sous-total AXE 3		08	375 000 000	100 %	
TOTAL PIP		49	2 992 000 000	100%	

E. Opérationnalisation du plan et mécanisme de suivi-évaluation.

1. Opérationnalisation du plan

Le PIP quinquennal (2019-2023) est composé de 06 programmes d'envergure, déclinés en 49 projets, pour un montant global de **2.992.000.000 FCFA** soit, en moyenne, un besoin annuel d'investissement de près de **598.400.000 FCFA.**

La priorité accordée à l'axe1, développement économique durable, se justifie par le souci, du Conseil, de placer le département dans les rampes de l'émergence. En effet, ce premier pilier, au-delà de son objectif de sécurité alimentaire, met la création d'emplois, de revenus, bref de richesse au cœur de ses préoccupations. Ses effets économiques, matérialisés par une croissance forte, contribueront à la résorption des gaps en infrastructures et équipements sociaux de base, ainsi que l'amélioration des conditions de vie des populations, prévus dans les axe 2 et 3.

1.1. Source de Financement

L'opérationnalisation du PDD requiert l'élaboration des schémas de financement pertinents et réalistes. Ne disposant pas de ressources propres, le Conseil départemental ne compte, en premier lieu, que sur son budget pour la mise en œuvre du plan. Ainsi, la mobilisation des partenaires au développement, la mise en œuvre de coopérations verticales (intercommunalité) et horizontales (contrat plan) pour la coproduction de projets structurants, sont des composantes essentielles des sources de financement du plan.

A cet effet, un forum des bailleurs est prévu pour étendre le cadre partenarial autour de l'Etat à travers ses Programmes d'Appui au Développement Local. Il aura pour objectif d'exposer et de défendre le bien-fondé ainsi que la pertinence des projets et programmes prioritaires du PDD afin de convaincre des Partenaires Techniques et Financiers et/ou des Institutions de la Coopération Décentralisée dans le but d'aboutir à des conventions de financement pour leur mise en œuvre.

Les opportunités de partenariat seront efficacement explorées et exploitées avec l'accompagnement étroit de l'ARD dans l'objectif d'atteindre un taux de réalisation du PIP d'au moins 85 % à l'échéance du Plan de Développement départemental.

1.2. Elaboration et Mise en Œuvre du Programme d'Investissement Annuel (PIA)

Après acquisition ou promesses de financement (fonds de concours et appuis extérieurs), le Plan d'Investissements Annuel sera élaboré avant le vote du budget. De facto, il doit faire l'objet d'une communication auprès des populations et être transmis à l'ARD pour son intégration dans le programme annuel d'investissements et d'actions de la région afin de figurer dans la conférence régionale d'harmonisation annuelle.

Le Conseil départemental, avec l'appui technique de l'ARD (chargé de l'ingénierie de projets et le contrôle de qualité des ouvrages), est le maitre d'ouvrage des projets du PDD. La mise en place d'une commission des marchés est de rigueur pour les évaluations de conformité et une meilleure efficacité dans la passation.

2. Mécanisme de suivi-évaluation

2.1. Suivi de la mise en œuvre :

Dès lors que des programmes ou projets sont enclenchés, il revient au comité de suivi ou du chargé de Suivi-Evaluation d'assister, de veiller et de faire le rapportage sur l'état d'avancement à chaque étape du processus afin de permettre une meilleure prise de décisions et l'atteinte des résultats (GAR).

Sous la présidence de l'Exécutif Local, le comité restreint mis en place dans le processus d'élaboration du PDD est maintenu et renforcé avec les Présidents de Commissions, les partenaires et OSC pour une meilleure représentativité des acteurs de développement.

Les rencontres seront organisées comme suit :

- ✓ Rencontre trimestrielle pour le suivi des projets en cours,
- ✓ Rencontre semestrielle pour le suivi de la matrice /secteur,
- ✓ Rencontre annuelle pour l'évaluation du PIA décliné.

2.2. Evaluation finale du PDD

Au terme du plan quinquennal, l'évaluation finale intervient pour mieux cerner le rapport entre les orientations, les ressources mobilisées et les résultats réels du plan local. Il consiste à apprécier les indicateurs mesurables suivants:

- ✓ Le taux de réalisation physique et financière,
- ✓ Les financements sur fonds propres,
- ✓ Les financements des partenaires,

- ✓ Le nombre de projets hors plan.

Une banque de données avec l'appui de l'ARD sera établie à travers un système d'archivage informatisé en vue de mieux orienter les interventions ultérieures (CL, Etat et Partenaires).

ANNEXE 1 : PLAN D'INVESTISSEMENT PRIORITAIRE

Projet	Descriptif	Secteur	Localisation	Coût (en milliers FCFA)	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	Parties prenantes
AXE 1: Développement économique durable										
1. Programme d'autosuffisance alimentaire PAA										
Réhabilitation des aménagements sommaires	Reprendre les aménagements délabrés pour de meilleures pratiques agricoles	Agriculture	Vallée du fleuve	100 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	
Aménagement de périmètres irrigués maraichers pour les femmes	Contribuer à l'inclusion économique des femmes en leur facilitant l'accès à la terre	Agriculture	Walo et Jeeri	300 000	120 000	60 000	60 000	60 000		
Délimitation et sécurisation des casiers agricoles des différentes zones agro écologiques	Cela permettra d'éviter es divagations animales et assurer une viabilisation des parcelles	Agriculture	Walo et Jeeri	75 000	30 000	15 000	15 000	15 000		
Création et/ou réhabilitation de pistes de production	Pour améliorer l'accessibilité aux champs et faciliter l'enlèvement des productions	Agriculture	Walo et Jeeri	500 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	
Renforcement de l'appui technique des producteurs	Améliorer les capacités techniques des producteurs	Agriculture	Département	25 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	

Aménagement de nouveaux périmètres irrigués	Offrir aux populations de s'adonner à l'agriculture en leur donnant de nouvelles parcelles et contribuer à la création d'emplois et à l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire	Agriculture	Vallée du fleuve	80 000	16 000	16 000	16 000	16 000	16 000	
Appui à la promotion des investissements privés	Facilitation relations investisseurs et communes pour la valorisation de périmètres dans la zone jeeri	Agriculture	Département	10 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	
Mise en œuvre du plan départemental de développement de l'élevage (PDDE)	Suivre la mise en œuvre	Elevage	Département	PM	PM	PM	PM	PM	PM	
Appui à la sensibilisation des pêcheurs sur les normes de pêche	sensibiliser les acteurs au respect des normes de pêche	Pèche	Barrage Diama	5 000	3 000	2 000				
Plaidoyer auprès de l'OMVS pour la mise en place d'un système de rétention des poissions lors des lâchées d'eaux du barrage	Le département comme porteur de voie des pêcheurs du département au niveau de l'OMVS	Pèche	Département	5 000	3 000	2 000				
Appui à la promotion des produits locaux	Accompagnement des acteurs locaux pour la participation à des foires commerciales	Commerce	Département	15 000	5 000	5 000	5 000			
Sous total programme 1				**1 015 000**	**304 000**	**227 000**	**223 000**	**218 000**	**143 000**	

2. Programme de développement des petites et moyennes entreprises PDPME										
Création d'un circuit touristique départemental	Pour une meilleure professionnalisation du secteur	Tourisme	Département	20 000	10 000	5 000	2 000	2 000	1 000	
Mise en place d'un programme de valorisation des patrimoines historique et culturel du département	Mettre en place un cadre d'échanges regroupant les acteurs de ces domaines de chaque commune pour porter avec le CD ce programme. Programme mis en œuvre en rapport avec le service régional du tourisme et l'ARD	Tourisme	Département	25 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	
Construction et/ou réhabilitation d'infrastructures touristiques	Augmenter les capacités d'accueil touristique du département	Tourisme	Département	**50 000**	20 000	15 000	5 000	5 000	5 000	
Création d'un centre artisanal (exemple village artisanal)	Développer l'artisanat et en faire une option économique sérieuse pour les artisans	Artisanat	Richard Toll	30 000	10 000	5 000	5 000	5 000	5 000	
Appui à la mise en place d'un cadre départemental pour le développement de l'artisanat	Regroupement de tous les acteurs du secteur avec un bon portage par les communes et le département	Artisanat	Département	5 000	2 000	2 000	1 000			
Réhabilitation des pistes de production	Améliorer l'offre infrastructurelle du département	Transport	Département	200 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	

Promotion du transport fluvial	Mieux tirer profit du fleuve en tant facteur d'intégration économique et sociale	Transport	Le long du fleuve	15 000	5 000	2 500	2 500	2 500	2 500	
Appui à l'organisation des transporteurs du département	Structurer les acteurs du secteur	Transport	Département	10 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	
Contribution à la réduction de la fracture numérique dans le département	Mobilisation de ressources pour appuyer les communes dans les initiatives de mise en place de cyber-village.	TIC	Département	25 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	
Application des mesures d'harmonisation de la tarification de l'électricité	Rétablir l'équité entre les bénéficiaires	Energie	Zones rurales	10 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	
Mise en place d'un fonds pour l'appui à la formation dans les métiers du pétrole	Bourses annuelles pour la formation des jeunes du département intéressés par les métiers du pétrole et du gaz	Energie	Département	10 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	
Appui à la promotion des énergies renouvelables	Accompagner les communes dans l'électrification au solaire des villages et infrastructures publiques	Energie	Département	25 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	
Sous total programme 2				**425 000**	**118 000**	**100 500**	**86 500**	**85 500**	**84 500**	
TOTAL AXE 1				**1 440 000**	**422 000**	**327 500**	**309 500**	**303 500**	**227 500**	

AXE 2 : Capital humain et développement solidaire										
3. Programme d'amélioration de l'accès aux services sociaux PASS										
Construction de nouvelles salles de classes au lycée de Richard TOLL	Extension et augmentation de la capacité d'accueil du lycée qui est en forte croissance du fait du nombre de localité qu'il polarise	Education	Richard Toll	50 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	
Construction d'un nouveau lycée dans le département	Pour dépasser les limites des lycées existants, il est nécessaire de songer à la construction d'un nouveau lycée	Education		100 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	
Redynamisation du système de transport scolaire des lycées du département	Remettre en marche le transport scolaire en dotant les lycées de nouveaux bus étant donné la dégradation des anciens qui sont à l'arrêt depuis longtemps	Education	Richard Toll et Dagana	60 000	20 000	10 000	10 000	10 000	10 000	
Construction de 6 nouvelles salles de classe au collège de Ndombo	Augmenter la capacité d'accueil du collège	Education	Ndombo	12 000	4 000	2 000	2 000	2 000	2 000	
Organisation de journée d'excellence départementale dans les établissements scolaires	Identification des meilleurs élèves de lycées, de collages et de centre de formation, en rapport avec les responsables d'établissements pour	Education	Département	10 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	

	les récompenser.									
Déroulement d'un programme de formation de formateurs en alphabétisation fonctionnelle	Ceci permettrait de renforcer la dynamique actuelle dans le département. Le CD peut appuyer les initiatives existantes avec les acquis du GIE Ardoo Bantou	Education	Communes rurales	15 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	
Mise en place de classes d'alphabétisation et de coins de lecture dans les villages	Consolider le travail entamé par les partenaires privés comme Asstel	Education	Communes rurales	20 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	
Mise en place d'un fonds dédié à l'alphabétisation	Contribuer ainsi à lutter contre l'analphabétisme	Education	Département	5 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	
Mise en œuvre du plan départemental de développement de la formation professionnelle et technique(PDDFPT)	Suivre le processus de mise en œuvre et de suivi du PDDFPT 2018-2022	Education	Département	**PM**						
Dotation en équipements informatiques des lycées, collèges et centres de formation	Equiper les lycées, collages et centres de formation en informatique avec connexion internet	Education	Département	25 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	

Relèvement du plateau technique de l'établissement public de santé 1 (EPS)	Acquérir de nouveaux équipements pour mieux doter les services et faire face à la demande sanitaire	Santé	Richard Toll	300 000	100 000	50 000	50 000	50 000	50 000	
Recrutement du personnel technique	Ce qui permettrait de mieux répondre aux normes sanitaires pour une meilleure couverture	Santé	Richard Toll	10 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	
Réhabilitation de l'EPS	Augmenter la capacité d'accueil et d'hébergement du personnel cadre	Santé	Richard Toll	35 000	15 000	5 000	5 000	5 000	5 000	
Formation et renforcement des capacités des personnels des différents services de l'EPS 1	Améliorer ainsi les capacités de prestations du personnel	Santé	Richard Toll	10 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	
Sous total programme 3				**652 000**	**189 000**	**117 000**	**117 000**	**117 000**	**117 000**	
4. Programme d'amélioration du cadre de vie PACV										
Mise en œuvre du plan départemental de développement de l'hydraulique et de l'assainissement	Suivre le processus de mise en œuvre du PDHA	Hydraulique et assainissement	Département	500 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	
Définition d'une politique d'aménagement du territoire départemental	Réflexion sur un SDAT tenant compte des orientations du PNAT	Urbanisme et habitat	Département	25 000	10 000	5 000	5 000	5 000		
Sous total programme 4				**525 000**	**110**	**105**	**105**	**105**	**100**	

					000	**000**	**000**	**000**	**000**	
TOTAL AXE 2				**1 177 000**	**299 000**	**222 000**	**222 000**	**222 000**	**217 000**	
AXE 3 : Gouvernance territoriale et environnementale										
5. Programme de renforcements de capacités des acteurs de la décentralisation PRECAD										
Mise en place d'un fonds d'appui à la formation des acteurs de développement	Le département budgétise chaque année un fonds qui appui sur demande la formation d'acteurs dans tous les domaines	Gouvernance	Département	50 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	
Formation du personnel technique du CD	Financement de formation à la carte du personnel	Gouvernance	Département	14 000	4 000	4 000	2 000	2 000	2 000	
Organisation de session de formation pour les élus du CD	Tenir de manière périodique des sessions de renforcements de capacités des élus du CD aux de leur permettre de mieux jouer leur partition	Gouvernance	Département	15 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	
Construction du siège du CD	Doté le CD de son local propre pour une meilleure fonctionnalité de ses services	Gouvernance	Département	150 000	75 000	50 000	25 000			

Fonds d'appui aux initiatives locales	Appuyer les jeunes, femmes et handicapés porteurs de projets pour le financement et l'accompagnement en rapport avec une IMF locale. Les projets sont sélectionnés par un comité mis en place par le CD, appuyé par les STD	Développement économique	Département	35 000	7 000	7 000	7 000	7 000	7 000	
Sous total programme 5				**264 000**	**99 000**	**74 000**	**47 000**	**22 000**	**22 000**	
6. Programme de lutte contre les changements climatiques PLCC										
Création de bois communaux pour une régénération forestière	Sensibiliser sur l'importance des espaces verts et lutter contre la désertification	Environnement	Département	30 000	10 000	5 000	5 000	5 000	5 000	
Appui en équipements aux services techniques	Améliorer l'efficacité d'action du service technique	Environnement	Richard Toll	21 000	7 000	5 000	3 000	3 000	3 000	
Mise en place d'un mécanisme pour la résilience des écosystèmes contre les pollutions sonores et atmosphériques	Pour mieux lutter contre les changements climatiques	Environnement	Département	60 000	20 000	10 000	10 000	10 000	10 000	
Sous total programme 6				**111 000**	**37 000**	**20 000**	**18 000**	**18 000**	**18 000**	
TOTAL AXE 3				**375 000**	**136 000**	**94 000**	**65 000**	**40 000**	**40 000**	

TOTAL PIP	**2 992 000**	**857 000**	**443 500**	**596 500**	**565 500**	**484 500**	